

Travail de nuit des femmes :

C'EST NON !

Il aura fallu huit longs mois à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIANT) pour discuter, peser et soupeser une décision qui, pourtant, devait aller de soi : interdire à Ebauches ETA l'introduction du travail de nuit pour les femmes. Nos engagements envers la convention de l'Organisation internationale du travail (OIT), a dit en substance Furgler, ne nous autorisent pas à déroger. On le savait depuis le premier jour ! Alors pourquoi ces longues palabres ? Quand la loi interdit de menacer la santé des gens, sur la route ou par la vente de drogues, on ne passe pas huit mois à savoir si un particulier peut y déroger — même à titre "d'expérience" !

Mais les "particuliers" que sont les patrons ne sont justement pas des Monsieur Tout le Monde. S'ils demandent l'autorisation d'épuiser au travail des femmes et des hommes — malgré le très peu de lois contraignantes qui les en empêchent chez nous — on les écoute. On prend pour bon argent leur fausse monnaie : "la concurrence étrangère", "l'interdiction pour les femmes est discriminatoire". Nous y avons largement répondu. Mais le but réel de toute cette discussion n'était pas d'établir ce qui n'était, dès le départ, pas prouvable. La manœuvre était ailleurs : trouver des arguments pour tester les réactions et essayer, doucement, de faire accepter une dérogation injustifiable.

La manœuvre a échoué. Car dès le début, le scandale a été dénoncé, notamment par *La Brèche* et le Parti socialiste ouvrier. Côté syndical, comme si l'on était convaincu d'avance que même le bon droit ne peut se défendre, on était prêt à trouver un arrangement. Il a fallu une large campagne, indépendante des "partenaires sociaux", pour que les syndicats défendent cet acquis.

Acquis sauvé, mais non garanti. Furgler a clairement dit qu'on reverra la chose lors de la négociation de la convention de l'OIT. Et il reste ces milliers de travailleuses et de travailleurs qui font déjà des horaires nocturnes. Dans bien des cas, notamment dans les hôpitaux, les directives minimales de l'OFIANT (repas chauds par exemple) ne sont pas respectées. La décision de l'OFIANT à Ebauches doit maintenant encourager, dans tous les secteurs où existe le travail de nuit, une action décidée pour faire respecter des normes strictes et ne l'autoriser qu'en cas de nécessité sociale impérieuse.

La lutte contre le travail de nuit n'est qu'un aspect du combat quotidien — et souvent individuel — de tous les travailleurs pour préserver leur santé contre l'exploitation guidée par le profit. Diminuer le temps de travail, gagner la journée de sept heures, davantage de vacances sont ici des objectifs décisifs. Mais comme le montre l'affaire d'Ebauches, la véritable garantie réside dans un contrôle des travailleurs eux-mêmes sur leurs conditions de travail. Des comités d'hygiène et de sécurité dans chaque entreprise, indépendants de la direction, exerçant un droit de veto (sur des produits nocifs comme sur des horaires inacceptables) épargneraient de devoir attendre huit mois pour obtenir un droit élémentaire : celui de ne pas vendre sa santé lorsqu'on doit déjà vendre sa force de travail pour gagner sa vie. *La Brèche*

Le N° 2 Fr. N° 325 8 septembre 1984 quinzième année

la brèche

organe bimensuel du

Parti Socialiste Ouvrier (PSO)

section suisse de la IV^e Internationale

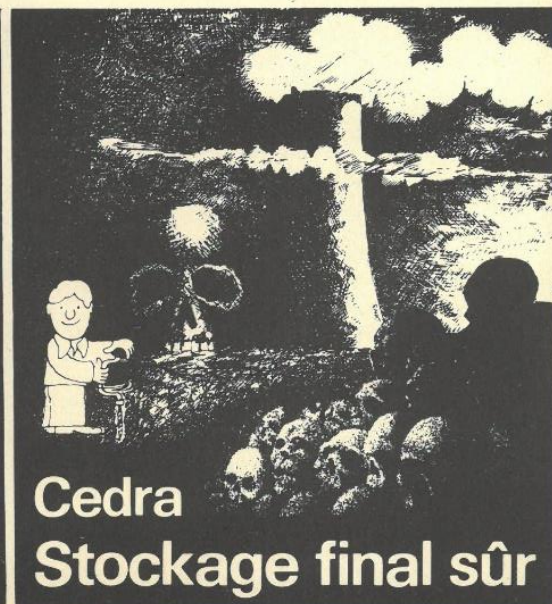
Initiatives anti-nucléaires:



Ollon:

NON AUX
SONDAGES

NON À LA CEDRA



Cedra
Stockage final sûr

OLLON :

NON AUX SONDAGES DE LA CEDRA !

La CEDRA (Société coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs) est chargée d'une tâche décisive pour le lobby pro-nucléaire suisse : trouver à tout prix un lieu où il soit possible de présenter comme un site permettant un entreposage sûr des déchets nucléaires. Afin de calmer les antinucléaires et les électeurs, la Confédération a en effet promis de ne pas autoriser la construction de nouvelles centrales nucléaires avant que le problème de l'entreposage des déchets ne soit résolu.

La CEDRA pensait avoir trouvé le site idéal pour ses projets sous le bois de la Glavaz, près d'Ollon. Elle avait même réuni un dossier destiné à convaincre l'opinion publique que ce site est sûr et permet une solution "définitive" du problème des déchets : bourré d'imprécisions, truffé d'inexactitudes et agrémenté de quelques plans truqués, ce dossier est la meilleure illustration du sérieux avec lequel la CEDRA entend résoudre de "manière définitive" un des plus graves problèmes écologiques de notre temps, celui des déchets nucléaires.

Malheureusement pour elle, ses sondages à Ollon sont tombés sur un os : l'opposition décidée de l'immense majorité de la population de la région. 800 oppositions individuelles aux sondages de la CEDRA — qui par leur taille (une excavation de 50 000 m³ !) ressemblent d'ailleurs étrangement plus au dépôt définitif qu'à de simples sondages ! —, une campagne dynamique d'information menée dans tout le canton de Vaud par le CADO (Comité anti-déchets à Ollon) et appuyée sur de solides rapports scientifiques ont déjà permis de jeter plus d'un grain de sable dans la machination mise en place par la CEDRA.

Les 22 et 23 septembre prochains, ce sont les électeurs(trices) de l'ensemble du canton de Vaud qui auront à se prononcer sur ces sondages de la CEDRA. Un NON massif s'impose, et enfin la CEDRA décadra !

LIBRAIRIE GALERIE

beaucoup plus qu'un simple commerce, un lieu différent !

Petit-Rocher 4 (Chauderon), tél. : (021) 25 52 34. Ouverture : lundi de 12 à 18h30, mardi à vendredi de 10 à 18h30, samedi de 10 à 17h.



ASSEMBLÉE PUBLIQUE LAUSANNE

mercredi 12 septembre, 20h 15

Maison du Peuple, Chauderon, salle 5-6

Des brigadistes de retour du Nicaragua racontent

- Quelle est la situation au Nicaragua ?
- Comment se préparent les élections du 4 novembre ?
- Quel travail a été réalisé cette année par les brigadistes suisses ?

Org. : Comité Nicaragua — El Salvador Lausanne et des brigadistes.

GENÈVE :

LA MISÈRE DES TRAVAILLEURS CLANDESTINS

"Le Centre de Contact Suisses-Immigrés ne peut se taire sur la situation réelle qui a provoqué récemment deux faits divers, dont l'un tragique, relatés par la presse genevoise : une jeune portugaise, femme de ménage "au noir", est morte avec son bébé en accouchant seule dans une chambre à quelques centaines de mètres de la Maternité ; un ouvrier portugais a été emprisonné, car il travaillait sans permis depuis deux ans, alors qu'il était sous le coup d'une interdiction d'entrée en Suisse.

"Ces travailleurs, dont le nombre dépasse plusieurs milliers à Genève, ont quitté leur pays où ils ne trouvaient pas de moyens d'existence à la recherche d'un lieu où ils puissent vivre et travailler dignement. Ils restent en Suisse, car des employeurs sont disposés à leur procurer une occupation dans l'hôtellerie, la restauration, l'agriculture et le privé, secteurs non remplis par des Suisses.

"Cette situation d'illégalité existe, vu que les besoins de certaines branches économiques ne sont pas couverts par la politique du contingentement de la main-d'œuvre étrangère. Les autorités fédérales et cantonales connaissant cette situation la tolèrent en prélevant les impôts et en veillant à ce que les employeurs assument les charges sociales.

"De leur côté, les travailleurs concernés sont exposés à la surexploitation de la part de certains employeurs ; l'illégalité les oblige à vivre dans une situation d'insécurité et de peur qui les empêche de faire valoir leurs droits élémentaires, notamment en matière de travail et de santé.

"Aujourd'hui, les seules mesures prises sont d'ordre répressif plus à l'encontre des travailleurs que des employeurs. Alors que ces derniers ne risquent qu'une amende minime, les travailleurs se verront expulsés ou emprisonnés. Nous considérons ces mesures injustes.

"Aujourd'hui, la seule mesure sérieuse respectant l'aspect humain et social consiste en la reconnaissance de l'existence de ces travailleurs "au noir" par l'octroi de permis de travail dans le cadre d'une politique d'immigration plus cohérente."

8 août 1984

Centre de Contact Suisses-Immigrés

LES BOSTRYCHES COMPTENT SUR LES CONSEILLERS NATIONAUX !

A leur arrivée à Bienne, mardi 28 août, les membres de la Commission des routes nationales du Conseil national ont été accueillis par un tract du PSO auquel était agrafée une capsule de bostryches. Une exposition d'arbres mourants avait également été dressée. Cette action symbolique visait à sensibiliser l'opinion publique — à défaut des conseillers nationaux — sur l'état déplorable des forêts menacées, entre autres, par l'extension du réseau des routes nationales.

C'est pourquoi le PSO se prononce contre la N 5 et propose, comme alternative au transport privé, le développement des transports en commun. Le succès de l'abonnement écologique des transports publics bâlois montre que cette voie est possible.

COMMUNIQUÉ DU POP VAUDOIS

"Le secrétariat du POP vaudois a appris avec regret que deux troupes polonaises sur les cinq invitées sont empêchées de participer au festival de théâtre contemporain de Lausanne.

"Attaché au pluralisme et à la liberté d'expression, le POP déplore que des mesures administratives polonaises privent ces comédiens de se rendre en Suisse. Ces mesures sont d'autant plus incompréhensibles que la Pologne est invitée d'honneur au festival.

"Notre conception des relations culturelles implique la représentation la plus large de toutes les formes d'expression contemporaine.

"Pour le POP vaudois, socialisme et démocratie sont inséparables ; et la libre circulation des personnes et des idées, un principe fondamental."

Le PSO se félicite de cette prise de position et attend des pas concrets dans la solidarité.

Eternit : poison et domination. Une multinationale de l'amiante. Editions Veritas, case postale 355, 8031 Zurich, 1983. 185 pages. Prix : Fr. 24,50. En vente, entre autres, dans nos librairies, nos locaux et à l'adresse ci-dessus. Ce livre existe aussi en allemand et italien. Voir aussi nos articles dans les no 306 (25. 10. 83) et 324 (25. 8. 84).



photo la brèche

ZOUG :

LA DAME AU CHARBON

Même pendant ses vacances à Freudenberg, dans le canton de Zoug, Maggie Thatcher ne parvient pas à se reposer de ses fatigues gouvernementales. En effet, des membres de la section zougnoise des Jeunesses socialistes révolutionnaires (JSR) ont déposé 300 kg de charbon devant le portail du château féodal servant de modeste pied à terre à la "dame de fer". Ils ont également déployé une banderole réclamant son départ immédiat.

Cette action a été conçue comme acte de solidarité avec les mineurs anglais, en grève depuis de nombreux mois pour défendre leur place de travail. L'idée de cette petite manifestation a germé lors du camp d'été des organisations de jeunesse de la IVe Internationale lorsque les camarades anglais parlèrent de la grève des mineurs et démontrèrent l'importance qu'elle a acquise pour l'ensemble du mouvement ouvrier anglais. Les médias suisses, ainsi qu'anglais et allemands, donnèrent un bon écho à cette action des JSR zougnoises.

INITIATIVE ATELIERS PUBLICS

Le Parti socialiste ouvrier (PSO) s'élève vigoureusement contre la décision prise aujourd'hui par le Conseil fédéral de rejeter son initiative populaire fédérale pour une formation professionnelle et un recyclage garantis. La création d'ateliers publics d'apprentissage et de recyclage, revendiqués par l'initiative, répondrait à un besoin très largement ressenti par les travailleurs et les jeunes. Le refus du Conseil fédéral de présenter un quelconque contre-projet à l'initiative illustre le peu de cas qu'il fait de ce besoin.

Face au chômage, aux rationalisations patronales et à l'introduction de nouvelles technologies, le fait de pouvoir accomplir un recyclage complet et de qualité est une nécessité impérieuse pour les salariés, auxquels les entreprises privées n'offrent que peu de possibilités sur ce plan. De plus, le système d'apprentissage de maîtrise actuel tend à devenir pour de nombreux jeunes une voie de garage, dans laquelle l'apprenti est une force de travail bon marché apprenant un métier sans avenir qu'il ne pourra exercer par la suite.

C'est pourquoi le PSO n'entend en aucun cas retirer son initiative qui est d'une brûlante actualité. Le PSO appelle les organisations syndicales et tous les partis ayant à cœur la défense des travailleurs et des jeunes à soutenir activement l'initiative.

22 août 1984

SOMMAIRE

EDITORIAL

Travail de nuit des femmes : c'est NON ! 1

POLITIQUE

Initiative antinucléaire : "Fission" chez les socialistes 3

Les arguments des promoteurs : Ils ne se gênent pas pour mentir 3

Pérouse : Conférence internationale pour le désarmement 8

Léopard 2 : Du rififi chez les sabreurs 8

SOCIAL

Vaud : Initiative pour le droit au recyclage 4

Initiative maternité : des améliorations indispensables 4

Capitalisme et crise 4

Travail de nuit des femmes : c'est non ! 5

Travail de nuit : Chronologie d'une résistance efficace 5

DOSSIER

Nationaliser le secteur énergétique : Une idée qui fait son chemin 6-7

Aucune confiance aux "lois du marché" 7

INTERNATIONAL

GRANDE-BRETAGNE : Vers la grève générale ? 9

RFA : Bilan de la lutte pour les 35 heures 9

NICARAGUA : Entretien avec P. Giet, technicien agricole, de retour du Nicaragua 10

A LIRE

Des dessins de Sempé 11

L'ÉVÈNEMENT

Conférence de Mexico : Les métropoles de la faim 12

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :

6 mois, enveloppe ouverte . . . 22,50

une année, env. ouverte . . . 45.-

une année, env. fermée . . . 55.-

une année, étranger (Europe) . . . 80.-

abonnement de soutien . . . 100.-

Administration :

La Brèche, case postale 858

1211 Genève 3

CCP 10 - 25 669

Rédaction :

La Brèche, 3, rue Chaucrau

1003 Lausanne

Editeur responsable C.A. Udry

Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent : **prenez contact**

Parti Socialiste Ouvrier (PSO) section suisse de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes
Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche,
case postale 13, 2500 Bienne 4 032 / 22 95 47
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds
case postale 28, 1700 Fribourg 6
case postale 858, 1211 Genève 3, 022 / 20 68 02
3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021 / 23 05 91
case postale 82, 1020 Renens VD 1
case postale 1532, 2002 Neuchâtel
case postale 485, 1400 Yverdon

Pour marquer onze ans de lutte du peuple chilien contre la dictature militaire, l'Association de soutien à la résistance chilienne — Salvador Allende appelle aux manifestations suivantes :

LAUSANNE,
mardi 11 septembre,
20h30, Maison du Peuple,
salle 4

Acte de soutien au peuple chilien

Messages d'appui des partis suisses. Les perspectives de l'opposition au Chili et notre solidarité (par un représentant de la Gauche chilienne). La récente loi antiterroriste et les instruments juridiques de la répression (par R. Bersier). (Exposition d'affiches militantes du Chili d'aujourd'hui.)

BERNE,
samedi 15 septembre,
14h45, départ : Neuengasse
Manifestation nationale de solidarité avec le peuple chilien

(liée à une manifestation de solidarité avec les opposants à la dictature militaire turque)

GENÈVE,
samedi 22 septembre,
Salle Avanchet (Balxert)
dès 18h : vidéo — folklore — débat.
dès 22h : bal avec l'orchestre brésilien A Roda de Samba.

Initiative antinucléaire :

La votation sur les deux initiatives écologiques représente une échéance importante pour le mouvement antinucléaire en Suisse. Un excellent score, voire une majorité populaire, encouragerait puissamment la lutte. Le lobby de l'énergie ainsi que tous les partis bourgeois l'ont bien compris puisqu'ils se mobilisent, à coups de millions, de placards publicitaires et d'informations "objectives", contre ces deux initiatives et en particulier contre celle intitulée "Pour un avenir sans nouvelles centrales atomiques" qui vise l'interdiction de la construction de nouvelles centrales et de remplacer les anciennes.

Face à ce mur "radioactif", l'unité de tous et de toutes — partis de gauche, organisations écologiques et syndicales, etc. — derrière l'initiative antinucléaire est nécessaire. Un tel "front commun" permet d'aborder le 23 septembre dans les meilleures conditions. Ainsi, la décision socialiste du 16 juin dernier de soutenir les deux initiatives était une chose positive.

Dimanche 19 août, une trentaine de personnalités du Parti socialiste publie une profession de foi pronucléaire. Cette déclaration, "L'énergie atomique et l'environnement dans l'optique de personnalités socialistes", s'inscrit en fait exactement dans l'optique bourgeoise. En effet, pour cette trentaine de "camarades" : "Inscrire une interdiction de

«Fission» chez les socialistes

l'usage de l'énergie atomique dans la Constitution fédérale serait faire preuve d'irresponsabilité." On se demande où serait l'irresponsabilité ? Du côté de ceux qui se battent contre un avenir radioactif dominé par la loi du profit ou du côté de ceux — socialistes dissidents et politiciens de droite — qui embouchent les trompettes du lobby nucléaire ? Parmi les trente signataires, on retrouve quelques têtes connues : Hans Rudolf Siegrist (ex-directeur de l'Office fédéral de l'énergie), Rudolf Bachmann (conseiller d'Etat soleurois), Heinz Bratschi (conseiller national bernois), Jeanne Hersch (auteur de thèses séniles sur la jeunesse), Willy Spühler (ancien conseiller fédéral), etc.

Comme on peut le constater, c'est la voix de la base qui s'exprime au travers de cette déclaration ! Une fois de plus donc, la droite du Parti socialiste passe clairement du côté de la bourgeoisie et sabote ouvertement les revendications du mouvement antinucléaire, comme elle l'a déjà fait en d'autres occasions. Lorsqu'il s'agit de sauver des strapons dans un gouvernement bourgeois, elle réclame à grands cris "l'unité du parti". Mais lorsqu'il s'agit d'enterrer une mobilisation ou son résultat, la droite socialiste ne se gêne pas pour violer les décisions de son propre parti. On aimerait bien voir le célèbre pourfendeur de "gauchistes", Félicien Morel, toujours prompt à défendre l'intégrité du parti, condamner cette déclaration et s'engager en faveur des deux initiatives.

Cette dissidence montre en quoi le Parti socialiste est un instrument rouillé lorsqu'il faut lutter et encourager un mouvement qui va directement à l'encontre des intérêts bourgeois. Les "tiers-mondistes" en ont fait l'amère expérience quand il a fallu défendre l'initiative sur les banques. Les antimilitaristes s'en souviennent lorsqu'il a fallu faire aboutir l'initiative pour le droit de référendum sur les crédits militaires. Et si le Parti socialiste condamne ses dissidents, il ne peut cacher que sa politique provoque de tels événements. Les signataires de la déclaration ne se revendiquent-ils pas directement de la politique des socialistes français qui sont en train de promouvoir un des programmes nucléaires les plus ambitieux d'Europe ? Heureusement, le mouvement antinucléaire est plus large que le Parti socialiste. Il a su agir indépendamment de lui, du gouvernement et des promoteurs. Cette rupture avec la logique de la collaboration dite "responsable" s'impose plus que jamais pour faire avancer le combat antinucléaire.

P. Girardet

Poste de surveillance d'une centrale nucléaire : auraient-ils quelque chose à cacher ?



Les arguments des promoteurs :

ILS NE SE GÊNENT PAS POUR MENTIR

Le lobby nucléaire ne prend pas la votation du 23 septembre à la légère. Il craint une victoire des antinucléaires qui frapperait sérieusement ses intérêts. Il s'est donc lancé dans une propagande massive — sur papier glacé, bien sûr — diffusée entre autres par l'Office suisse d'information pour l'énergie nucléaire (OSIN). Celui-ci admet "qu'après une dizaine d'années d'utilisation de la force nucléaire en Suisse, il subsiste au sein de l'opinion publique une surprenante méconnaissance des données fondamentales dans ce domaine."

Comment l'OSIN entend-il de corriger cette méconnaissance ? En mentant effrontément le plus souvent.

«Tant que l'irradiation artificielle n'est pas supérieure à l'irradiation naturelle, elle n'est pas nocive."

Il n'y a aucune différence, ni dans la nature ni dans leurs effets sur la santé, entre la radioactivité artificielle et la radioactivité naturelle. Toutes deux provoquent des cancers et des mutations génétiques. Le nombre des cas atteints est proportionnel à la dose et on ne connaît pas de dose trop petite pour ne pas produire d'effet (dose seuil). "L'établissement de limites admissibles d'équivalent de dose serait simple si un seuil était connu, au-dessous duquel aucune lésion ne se produit."¹

Il a été calculé qu'aux Etats-Unis la radioactivité naturelle tue 5000 personnes par an et les sources artificielles de radiations 4885. Certains savants arrivent à des conclusions jusqu'à dix fois supérieures².

Les effets de la radioactivité sont cumulatifs. Chez une personne, ils sont proportionnels à la somme des doses reçues durant sa vie. Les conséquences de la radioactivité artificielle s'ajoutent donc à celles de la radioactivité naturelle. Tant que tout fonctionne bien, l'énergie nucléaire est une source faible (9 morts par an aux USA contre 375 pour les rayons X) mais sa contribution vient s'ajouter aux autres et elle est la seule à pouvoir s'accroître brutalement, en cas d'accident.

«C'est pourquoi l'on a défini des valeurs limites pour pouvoir utiliser sans danger les radiations."

Il est impossible d'utiliser sans danger les radiations, justement parce qu'il n'existe pas de dose-seuil. C'est la Commission internationale de protection radiologique (CIPR) qui fixe les normes internationalement admises. Voici comment elle explique ses décisions :

"Pour la fixation de ces limites, la CIPR est partie de l'hypothèse

prudente que chaque irradiation implique un certain risque d'effets somatiques et génétiques et que les effets biologiques sont proportionnels à la dose, également pour de faibles équivalents de dose. (...) La CIPR a donc recommandé une dose génétique maximale admissible de 5 rems, en se fondant sur le principe que la charge qui en résulterait pour la société serait acceptable et justifiée si l'on considère les avantages probablement de plus en plus grands qui résulteraient de l'extension des applications pratiques de l'énergie atomique."³

Qui a jugé que cette charge, c'est-à-dire ces morts et ces malades, serait acceptable ? Qui a jugé que les avantages à en retirer la justifient ? La population, qui en supporte les conséquences, a-t-elle pu prendre elle-même cette décision ? Non. Quelques technocrates liés à l'industrie ont décidé pour nous, en assimilant d'ailleurs abusivement le manque d'énergie nucléaire au manque d'énergie tout court — comme si le nucléaire était le seul moyen de produire de l'électricité.

Or on a calculé que si toute la population des Etats-Unis était exposée à la dose limite à laquelle l'industrie est autorisée à l'exposer (et qui n'est pas encore atteinte aujourd'hui) cela provoquerait, selon les experts, entre 3000 et 32 000 morts de cancer par an.

«En altitude, les habitants et les touristes sont exposés à une irradiation supplémentaire bien plus élevée que la population des environs d'une centrale nucléaire."

Ceci n'est vrai que tant qu'une centrale fonctionne bien et enferme parfaitement la radioactivité qu'elle contient. Mais la quantité qu'elle contient en son cœur est telle qu'un accident assez grave pour en laisser échapper une quantité importante pourrait causer la mort de milliers de personnes et rendre in-

habitable une région pour des années. Certes, la probabilité d'un tel accident est très faible. Mais il n'en reste pas moins que l'énergie nucléaire peut faire des dégâts sans comparaison avec ceux que peut provoquer une autre technologie.

La Commission de réglementation nucléaire des Etats-Unis, se basant sur des expériences réelles faites entre 1969 et 1979, en particulier sur 19 400 déficiences et incidents divers dont 169 auraient pu mal tourner, a conclu, en 1982, que la probabilité de fusion du cœur d'une centrale est de 1 sur 500. La fusion du cœur est l'accident imaginable le plus grave et peut provoquer d'importants rejets de radioactivité. Cette probabilité veut donc dire qu'un tel accident pourrait se produire une fois par an s'il y avait 500 réacteurs en service. Il y en avait 275 en 1982 et 540 sont prévus pour 1992 !

«Scellés pour toujours, les dépôts définitifs pourront être laissés à eux-mêmes, sans risque pour l'environnement."

Les déchets radioactifs recèlent une telle menace qu'ils doivent absolument être isolés de l'humanité pour des siècles. Très optimiste, l'industrie pense possible de trouver des roches souterraines où les abandonner de façon absolument étanche. Les géologues sont moins optimistes, tout comme les habitants des sites pressentis. Toutes les roches envisagées se sont toujours révélées moins étanches qu'espéré. Et qui peut dire que, durant des siècles de dépôt, elles ne seront pas bouleversées par des failles, des irrptions d'eau ou par la maladresse de nos descendants, oublieux ou non informés ?

Le dépôt des déchets radioactifs est un casse-tête insoluble. Il faut arrêter l'utilisation de l'énergie nucléaire pour cesser d'en accroître le volume. Quant aux déchets existants, il vaut certainement mieux les garder en surface où ils pourraient être surveillés.

Robert Lochhead

1. Commission fédérale suisse de surveillance de la radioactivité. Rapport 1973.

2. A.C. Upton : "The biological effects of low-level ionizing radiation" in *Scientific American*, février 1982.

3. Commission fédérale suisse de surveillance de la radioactivité. Rapport 1973.

Dans le canton de Vaud :

Une initiative pour le droit au recyclage, pour mieux défendre nos emplois

Dans le canton de Vaud, comme ailleurs, avec la crise, ce sont des milliers de salariés qui ont perdu leur emploi. Les patrons ont multiplié les fermetures d'usine et les licenciements : Diamond Allumettes et Egger à Nyon ; à Matisa, à Iril, à Autologic dans l'agglomération lausannoise ; aux ACMV à Vevey ; à la SIM à Morges ; chez Rochat Frères aux Charbonnières ; sans parler des zones sinistrées, du point de vue de l'emploi, que sont la Vallée de Joux et le Nord Vaudois (avec les licenciements et les menaces de fermeture d'HPI).

Pour les travailleurs, cela se traduit par le chômage — ils étaient 2373 chômeurs dans le canton de Vaud fin juillet — mais aussi par une perte de leur ancienne qualification. Lutter efficacement contre cette dégradation générale des conditions de travail, contre la pression à la baisse qu'elle représente sur les salaires, passe d'abord par l'organisation d'une résistance ouvrière sur les lieux de travail. Mais il est également possible d'améliorer la situation sur le plan légal. C'est le sens de l'initiative que propose le PSO vaudois.

Le droit au recyclage, le droit à l'information et une amélioration des prestations de l'assurance-chômage

L'initiative "Pour un droit au recyclage, pour mieux défendre nos emplois" comporte trois volets :

- le droit à un recyclage de qualité pour les femmes qui souhaitent retrouver un emploi après une interruption de plusieurs années dans leur vie professionnelle, pour les salariés déqualifiés par l'évolution technique et pour les chômeurs qui le désirent. A cet effet, le canton met sur pied des cours de recyclage et de perfectionnement gratuits. Durant leur formation, les personnes suivant ces cours reçoivent une indemnité de formation à moins qu'elles ne touchent un salaire ou des indemnités de l'assurance-chômage ;

- le droit à l'information trois mois à l'avance pour les salariés menacés d'un licenciement collectif ;

- une amélioration des prestations de l'assurance-chômage, en particulier pour les salariés âgés. Dans ce sens, deux propositions : une augmentation du nombre d'indemnités journalières auxquelles peuvent avoir droit les chômeurs (jusqu'à concurrence de 360 jours) et la création d'emplois temporaires pour les assurés ayant épuisé leur droit aux indemnités.

Complémentaires aux prestations prévues par l'assurance-chômage fédérale, ces mesures coûteront au canton environ 25 millions de francs par année (calculés sur la base de 1000 demandes de cours de recyclage et de 100 personnes ayant droit aux prestations complémentaires), soit la moitié du bénéfice réel réalisé par le canton durant l'exercice budgétaire 1983, ou bien pas loin des 20 à 25 millions donnés en cadeau par la majorité bourgeoise du Conseil d'Etat aux propriétaires d'immeubles à la suite de la mise en vigueur du décret sur l'imposition sur la valeur locative.

Le recyclage : un besoin urgent

Pour préparer cette initiative, le PSO vaudois a mené une enquête parmi les chômeurs afin d'établir l'ampleur des besoins en recyclage, ainsi que leur nature.

Des efforts unitaires qui n'ont malheureusement pas abouti jusqu'ici !

L'initiative sera lancée par un comité d'initiative comprenant des membres du PSO, mais également des syndicalistes indépendants et des membres d'autres courants politiques de gauche. Un comité de soutien large sera aussi constitué. Malheureusement, jusqu'ici, tous les efforts entrepris depuis plus de six mois par le PSO pour aboutir au lancement de cette initiative avec d'autres organisations de gauche ont échoué. Seule l'Association de défense des chômeurs de la région lausannoise la soutient. Il est évident que le PSO va poursuivre, jusqu'à la date du lancement de l'initiative, son effort pour que les propositions contenues dans l'initiative trouvent un appui parmi les organisations de la gauche traditionnelle. En aucun cas cependant il ne subordonnera le lancement de l'initiative à leur passivité !

Il faut savoir en effet que l'Office cantonal du chômage, en collaboration avec les offices communaux, organise — en tout et pour tout — des cours de 15 jours pour les chômeurs "déboussolés", c'est-à-dire pour leur apprendre à faire des offres d'emploi. De plus, cet Office soutient financièrement les

cours de base de six mois organisés par les Jeunes commerçants pour les chômeurs, à raison de deux heures par jour. Ces cours de base sont certes utiles pour certains d'entre eux, mais sont loin de procurer une qualification suffisante pour leur donner plus de chance de retrouver par la suite un emploi. L'enquête du PSO, à laquelle 121 chômeurs ont répondu, montre que 60 o/o d'entre eux trouvent utile de revoir ou de perfectionner leur formation de base, mais que 90 o/o trouveraient nécessaire de se recycler. La majorité souhaite pouvoir le faire, soit en se perfectionnant par rapport à une formation préalable, soit par une remise à jour plus complète dans leur profession.

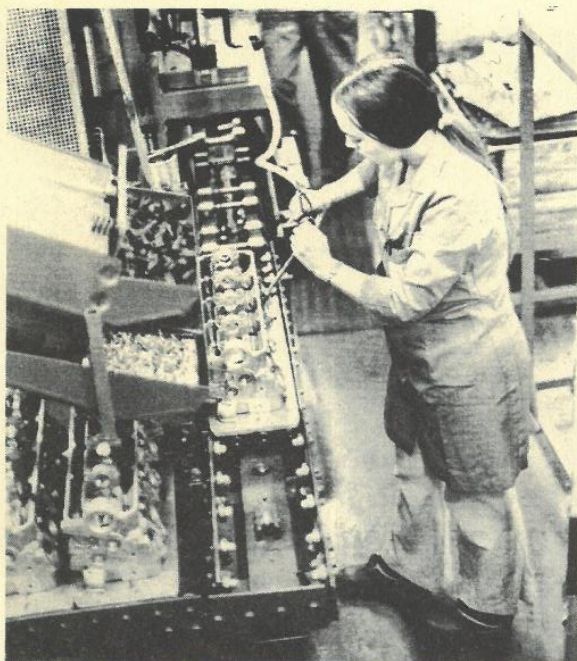
De même, l'introduction des nouvelles technologies, dans l'imprimerie ou la métallurgie par exemple, a multiplié les besoins d'un recyclage de qualité. Or, dans le canton de Vaud, alors même que la loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire facilite par des subventions l'organisation par les cantons et les communes de cours de reconversion et de perfectionnement professionnel, rien de sérieux n'est entrepris dans ce sens par l'Entente vaudoise !

La récolte de signatures pour l'initiative commencera mi-septembre.

SIGNEZ-LA et FAITES-LA SIGNER !

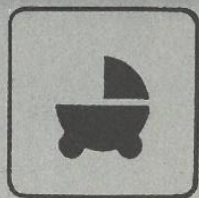
J.-M. Dolivo,
3 septembre 1984

1. Vous pouvez obtenir des feuilles d'initiative en téléphonant au (021) 23 05 91 ou en écrivant au Comité d'initiative pour le droit au recyclage, case postale 183, 1000 Lausanne 17. Tout soutien sera le bienvenu.



Initiative maternité :

DES AMÉLIORATIONS INDISPENSABLES



L'initiative pour une protection efficace de la maternité sera votée le 2 décembre 1984. L'enjeu est important. Cette initiative permettrait à toutes les femmes et à tous les couples qui désirent un enfant de prendre cette décision sans être immédiatement pénalisés sur le plan professionnel. Les oppositions bourgeoises ne manqueront pas et la campagne des adversaires sera menée à grands renforts de publicité. Voyons ce que propose cette initiative :

- * L'instauration d'une assurance obligatoire et générale, ce qui signifie que toutes les personnes domiciliées en Suisse auraient droit aux prestations sur la base d'une prise en charge financière solidaire.

- * La couverture intégrale des frais médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers résultant de la grossesse et de l'accouchement. Toutes les femmes, indépendamment d'une activité professionnelle, en bénéficieraient.

- * Un congé de maternité payé de 16 semaines minimum, dont 10 semaines au moins après l'accouchement. C'est une mesure élémentaire, nécessaire à la santé de la mère et de l'enfant. Et pourtant on en est loin : rares sont encore les femmes qui bénéficient déjà de ce droit.

- * Pour les parents exerçant une activité lucrative, un congé parental de neuf mois au minimum, faisant suite au congé-maternité. La possibilité est ouverte au père de le prendre dès la naissance. Pendant le congé parental, les prestations d'assurance garantiraient intégralement le revenu familial. Les prestations seront les mêmes que ce soit le père ou la mère (ou partiellement l'un et l'autre) qui prenne ce congé. Un premier pas, donc, vers l'égalité des droits et la conciliation des activités professionnelles et maternelles/paternelles.

- * Le financement de l'assurance maternité est assuré par des contributions de la Confédération et des cantons et des cotisations de toutes les personnes exerçant une activité lucrative d'après le modèle de l'AVS. L'employeur prend à sa charge la moitié au moins des cotisations des salariés. Les cotisations de ces derniers s'élèveraient au maximum à 0,5 o/o du salaire.

- * Une protection étendue contre le licenciement pour toute la durée de la grossesse, du congé maternité et du congé parental, avec la garantie des droits acquis découlant des rapports de travail. Un droit élémentaire, mais là encore on en est loin : actuellement les employeurs peuvent licencier une femme jusqu'à 8 semaines avant l'accouchement ! et ils usent et abusent de cette possibilité.

L'initiative pour une protection efficace de la maternité représente une chance qu'il ne faut pas rater. Dès maintenant expliquons autour de nous, surtout, de quoi il s'agit. Il faut faire contrepoids aux opposants !

Marianne

*** CAPITALISME ET CRISE ***

Entre la peste le choléra

Prenez plusieurs drapeaux américains, de nombreuses médailles d'or aux Jeux olympiques, le "show" Reagan à la convention républicaine de Dallas, ajoutez-y quelques chiffres spectaculaires sur la reprise aux Etats-Unis. Vous obtenez ainsi sans trop d'efforts un vibrant plaidoyer pour l'économie capitaliste, son dynamisme, sa capacité de renouvellement. Les chantes de la "modernité" s'en sont déjà largement servi. En expliquant, par exemple que les Etats-Unis avaient créé plus de vingt millions d'emplois nouveaux ces treize dernières années ; que le chômage devrait y descendre sous la barre des 8 o/o cette année.

Des chiffres bien ronds, qui par-

lent. Oui, mais trop ou pas assez. Car en y regardant de plus près, on s'aperçoit que cette augmentation des emplois n'entraîne pas une augmentation correspondante du nombre d'heures travaillées. Les syndicats américains n'ayant nullement obtenu la semaine de 35 heures, cela signifie simplement que l'augmentation des nouveaux emplois repose pour beaucoup sur un fort accroissement des postes à temps partiel. Avec baisse de salaire, évidemment. Résultat net : en dix ans, le pouvoir d'achat moyen des Américains a baissé de 7,3 o/o. Puisqu'on vous dit que c'est la reprise...

La journaliste qui rapporte ces données (Véronique Bühlmann, dans *Le Matin* — de Lausanne — du 25 août 1984) en conclut : "Alors, en fin de compte, vaut-il mieux beau-

coup de chômeurs bien protégés ou beaucoup de travailleurs un peu plus mal rémunérés ? Un dilemme qui n'est pas près de trouver sa solution." Entre la peste du chômage et le choléra de la baisse du niveau de vie, quel choix ! Même la reprise américaine ne peut cacher le fait que le capitalisme est incapable d'assurer à long terme le plein emploi sans diminution de salaire.

La crise de l'automobile

Si une branche fut particulièrement touchée par la crise, ce fut bien l'automobile, dans tous les pays producteurs. Il faut croire cependant que la crise, ça paie : la revue américaine *Automotive News* (citée par *Le Monde* du 17 août 1984) a en effet

publié la liste des 172 dirigeants les mieux payés de l'industrie automobile américaine. Rémunération moyenne en 1983 (salaire et primes) : 506 000 dollars (soit environ 1 200 000 francs suisses). Le Carl Lewis de la spécialité semble bien être Philip Caldwell, président de Ford : 1,42 million de dollars de revenu en 1983, soit quelque chose comme 3,4 millions de francs. Sans cependant compter les primes en actions, les revenus tirés des actions détenues et les autres "à-côtés". Qui ont amené ce pauvre misérable à toucher au total 7 millions de dollars (environ 16,8 millions de francs) en 1983. Soit 1,4 million de francs par mois ! On fait une collecte ?

Burke

Travail de nuit des femmes :

C'EST NON!



1er Mai 1984 à Genève.

Interfoto

Dernière minute

Au moment où tombe la décision refusant l'introduction du travail de nuit des femmes, la direction de l'ASUAG-SSIH met près de 1000 travailleurs au chômage partiel. Pour cause de surproduction et de surstockage, paraît-il ! En fait, les banques ne sont plus prêtes à "sponsorer" les marques Omega et Longines. Ceci annonce de futures suppressions d'emplois. L'accord secret signé en mai dernier et qui devait empêcher les licenciements chez Omega et Longines est tout simplement oublié. La direction de la FTMH aura une fois de plus induit les travailleurs dans la voie des licenciements. La mobilisation unitaire doit reprendre. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur cette affaire.

correspondant

Après huit mois de tergiversations, le Conseil fédéral et l'OFIAMT (Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail) ont refusé de lever l'interdiction du travail de nuit pour les femmes. La convention 89 de l'OIT (Organisation internationale du travail) a servi d'argument à Furgler pour dire non à ETA Ebauches. Mais la juridiction n'est qu'un prétexte, destiné à masquer les éléments qui ont conduit à la victoire des femmes. Le Parti socialiste ouvrier (PSO) a été à l'origine de la mobilisation. La Brèche a rencontré Ariane T., Eveline P., membres du comité national contre le travail de nuit des femmes, et Marie-Thérèse Sautebin, du PSO. Elle leur a demandé d'expliquer comment la bataille a pu être gagnée.

La Brèche : Pourquoi avez-vous commencé à lutter contre le travail de nuit des femmes chez ETA Ebauches SA ?

Ariane : Le travail de nuit des femmes constitue une des tentatives d'appliquer l'égalité des droits par le bas. Le projet d'Ebauches est tout le contraire de l'égalité : il est basé sur de nombreuses discriminations.

Eveline : Lorsque le projet a été connu, les syndicats n'ont que tièdement réagi, disant non du bout des lèvres et prévoyant déjà des conditions pour l'application. Ils n'ont jamais informé le public des projets réels d'Ebauches et des conséquences du travail de nuit en général. Nous devons commencer seul(e)s la bagarre.

*** Quels arguments avez-vous utilisés ?**

Marie-Thé : Le débat devait devenir public. Nous avons donc systématiquement commencé à publier des informations sur le détail de la demande d'Ebauches, fait appel à des médecins pour dénoncer les conséquences de cet horaire sur la santé. Le PSO a initié la dénonciation publique et les activités unitaires ; il a aussi agi avec le comité unitaire de la gauche et favorisé la sensibilisation dans l'OFRA (Organisation pour la cause des femmes). **Ariane :** La section de Neuchâtel du PSO a contacté et informé les ouvrières concernées. En prenant connaissance de ce qui leur était réservé — l'horaire en particulier — la majorité d'entre elles se sont opposées au travail de nuit. De 60 femmes d'accord pour cette activité, seules 15 sont restées. La FTMH (Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie) n'avait pas cru bon de les informer et de les organiser.

*** Quels ont été les premiers résultats de cette sensibilisation ?**

Eveline : Les organisations de gauche ont très peu réagi. Les POCH, le Parti socialiste (PS) ont participé au comité unitaire que le PSO avait convoqué, sans pour autant mener campagne ; on attend toujours une prise de position dans la presse des POCH par exemple.

Vous connaissez la position du socialiste Dubois, de Neuchâtel (conseiller d'Etat s'étant prononcé en faveur de l'autorisation du tra-

vail de nuit, réd.) ; le PS ne s'est absolument pas opposé de façon conséquente.

Ariane : Par contre, l'OFRA a activement participé ; ses membres ont commencé à débattre des questions d'égalité, en lien avec les mesures protectrices de la Loi sur le travail.

Marie-Thé : Trop peu de discussions ont eu lieu dans les syndicats. Ce sont essentiellement des membres individuels qui ont été actifs. Le SSP (Syndicat des services publics) et la FTCP (Fédération du textile, de la chimie et du papier) ont cependant participé au comité unitaire, ainsi que les syndicats chrétiens. Vu la lenteur des rythmes syndicaux, la réflexion doit se poursuivre en particulier dans les secteurs publics (santé, communications) où le travail de nuit existe : quelles sont les conditions de travail, les mesures protectrices de la santé, les aménagements d'horaire ?

Dans la population les réactions ont été vives. Les pétitions des médecins, des femmes et l'action cartes postales du comité unitaire ont obtenu un succès énorme. Beaucoup de monde a participé aux assemblées publiques des différentes villes.

*** Quel rôle tout cela a-t-il joué dans le refus du Conseil fédéral ?**

Ariane : Le rapport de forces qui a été ainsi créé a peu à peu porté ses fruits : ce n'est pas un hasard si l'OFIAMT a hésité pendant près de huit mois ! L'USS (Union syndicale suisse) a dû adopter une attitude ferme lors de la séance de consultation, même si avant et aujourd'hui encore elle ne se prononce toujours pas contre le travail de nuit dans l'industrie. Il faut remarquer que la presse lui attribue le bénéfice de la victoire, mais qu'en réalité elle a toujours pratiqué une politique d'attente.

Après la décision, Ruth Dreifuss déclarait encore qu'il fallait assouplir les conditions pour que l'OFIAMT puisse prendre des décisions. C'est clair, non !

*** Comment expliquez-vous le fait que Furgler se soit retranché derrière des arguments juridiques ?**

Marie-Thé : La convention 89 de l'OIT constitue un empêchement réel. Toutefois, c'est devenu une

bouée de sauvetage pour Furgler. Il était obligé de dire non, mais en tant que bourgeois, PDC de surcroît, il ne pouvait pas décemment trouver une explication féministe, en lien avec l'égalité des droits, ni de défense des travailleurs(es). Il apparaît comme un juge impartial dans cette affaire, mais il ne faut pas oublier qu'il a été forcé de dire non et qu'il a explicitement promis au patronat de tout faire pour abolir cette interdiction lors de la révision de la loi sur le travail.

*** Que va-t-il se passer maintenant ?**

Eveline : Ebauches crie au scandale et va en profiter pour essayer d'imposer ses conditions aux travailleurs(es). Le socialiste Dubois se lamente : il regrette la décision du Conseil fédéral et prédit un sombre avenir à l'horlogerie. Ce faisant il marche main dans la main avec le patronat. Les pressions vont donc être fortes lors de la révision de la loi sur le travail, en 1985. Nous devons continuer à mobiliser les organisations et la population.

Ariane : Oui, le problème est loin d'être réglé : mise à part la loi, le travail de nuit a posé des questions par rapport à l'introduction de nouvelles technologies et au bouleversement des horaires de travail. Nous avons pu voir combien tout ceci tend à remettre en cause des acquis, comme la semaine de cinq jours, et à détériorer les conditions de travail, au mépris de la vie sociale et de la santé. Il est nécessaire que nous soyons prête(s) à intervenir rapidement.

Travail de nuit :

CHRONOLOGIE D'UNE RÉSISTANCE EFFICACE

1983 : Comme on l'apprendra plus tard, Ebauches/ETA SA bénéficie secrètement d'une autorisation spéciale pour introduire le travail de nuit des femmes durant une "phase de test" à Granges. L'affaire ne soulève ni réprobation syndicale, ni réactions des autorités soleuroises !

septembre-octobre 1983 : La Commission fédérale du travail visite Eta pour voir dans quelles conditions les ouvrières devraient travailler de nuit. Ni les représentants syndicaux membres de cette commission, ni les représentants des autorités ne font connaître cette démarche, sans parler de la dénoncer. Encouragée par tant de compréhension, Ebauches s'adresse à l'OFIAMT (Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail).

10 janvier 1984 : Thomke, chef d'Ebauches, explique dans une lettre à l'OFIAMT les raisons pour lesquelles il désire voir justement des femmes travailler de nuit : elles sont intelligentes, mais pas qualifiées et plus à même de supporter la monotonie du travail que les hommes. Elles sont aussi plus patientes, plus consciencieuses et moins attirées par les possibilités de promotion...

Janvier : la majorité des 60 femmes prévues pour ce travail de nuit l'acceptent, après avoir été "informées" par la direction de ses nombreux "avantages".

12 janvier : la FTMH, Ebauches SA et l'OFIAMT se rencontrent afin de prendre position sur la demande d'autorisation. La FTMH laisse toutes les possibilités ouvertes !

Janvier : le PSO engage la lutte contre l'introduction du travail de nuit et diffuse largement un entretien avec des ouvrières "Notre santé, c'est notre seul capital !".

4 février : le Comité unitaire de la gauche pour la défense de l'emploi dans l'arc horloger décide de s'opposer clairement au travail de nuit. Avec des médecins du PSO, il lance un appel de médecins, soulignant les dommages créés par le travail de nuit. 200 médecins signent cet appel.

8 février : Tschumi, secrétaire de la FTMH, s'explique de manière pour le moins ambiguë sur le travail de nuit : "La FTMH s'emploie à ce que le travail en équipes et en particulier le travail de nuit — pour les hommes comme pour les femmes — ne s'accroisse pas et que, là où il est inévitable, il soit humanisé." Après que le PSO a diffusé, sur les entreprises de Granges et Marin, les informations nécessaires, le groupe syndical de la FTMH d'Ebauches SA se prononce clairement contre le travail de nuit des femmes.

8 mars : les organisatrices du 8 mars (journée de la femme) refusent de faire du travail de nuit un thème central des manifestations et de lancer une pétition contre le travail de nuit.

Mars : le PSO lance donc seul une lettre ouverte à l'OFIAMT, signée jusqu'à ce jour par plus de 1200 femmes et qui continue à recueillir un grand écho. Les organisatrices du 8 mars modifieront par la suite leur attitude.

11 mai : manifestations devant Eta à Granges et Marin, à l'initiative du PSO. L'appel "Robots jour et nuit, non merci !" sera ensuite soutenu par les POCH, le Parti du travail, le SSP-VPOD Berne, l'OFRA et le Parti socialiste.

Mai : la 7e conférence nationale des femmes syndiquées à la FTMH décide, sur demande de déléguées et malgré un projet de compromis de la direction, de se prononcer catégoriquement contre le travail de nuit.

L'OFIAMT repousse à l'automne sa décision sur la demande d'Ebauches SA, vu le développement de l'opposition au travail de nuit. Une première victoire partielle, d'autant plus que l'OFIAMT semblait alors être favorable à la demande d'Ebauches SA.

Juin : lors d'une journée de la Centrale d'éducation ouvrière de l'USS, consacrée au travail de nuit, les très nombreuses femmes présentes exigent que la position prise soit un non catégorique et pas simplement "non dans ces conditions". A la suite de

cette journée surtout, de nombreux articles paraissent dans la presse quotidienne sur ce thème, que seule jusqu'alors la presse de la région horlogère avait abordé.

Des 60 femmes du début, il n'en reste que 15 à vouloir travailler la nuit. Le PSO avait diffusé et expliqué le plan de rotation des équipes prévu par la direction. La question posée par l'une des travailleuses à cette direction restera sans réponse : "Ne nous fait-on pas travailler de nuit cette année avant de nous licencier en 1985 ?"

Mi-juin : des manifestations et des assemblées publiques contre le travail de nuit, organisées par le PSO, se déroulent à Bâle, Zurich, Berne et Neuchâtel entre autres. Le thème apparaît régulièrement dans la presse.

16 août : l'OFIAMT consulte la Commission fédérale du travail — élargie à quelques associations féminines — à propos du travail de nuit. L'OFRA y est représentée par Marie-Thérèse Sautebin, collaboratrice de La Brèche, et Catherine Bander, secrétaire de l'OFRA. Le PSO mène le même jour une action devant l'OFIAMT.

27 août : le conseiller fédéral Furgler rejette la demande d'Ebauches SA, entre temps devenue une demande pour l'introduction "à titre d'essai" du travail de nuit des femmes. Les motifs du rejet sont naturellement de pure nature juridique et n'ont rien à voir avec la pression de la rue...

Janvier à septembre : La Brèche est le seul journal à suivre constamment cette lutte contre le travail de nuit, à fournir le matériel explicatif nécessaire. Ses articles sont aujourd'hui réunis dans une brochure :

"Robots jour et nuit, non merci !"

Cette brochure rassemble aussi bien des entretiens avec les travailleuses concernées que des analyses sur les effets psychologiques, médicaux et sociaux du travail de nuit ; elle aborde également le problème sous l'angle juridique. Une brochure de 25 pages, richement illustrée, que l'on peut obtenir au prix de 3 fr. 50 à l'adresse suivante : PSO Bienne, case postale 13, 2500 Bienne 4.

UNE RÉGIE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

C'est le libre jeu des lois du marché qui a produit la politique énergétique que nous combattons. Et c'est le même libre jeu des lois du marché qui bloque ou détourne les possibilités qui seraient optimales pour satisfaire les besoins de la population.

Puisque ce sont des solutions radicales, à grande échelle, mais non rentables au sens du marché capitaliste, qu'il s'agirait de mettre en œuvre, il faut confier l'entière responsabilité de la politique énergétique à un **grand service public de l'énergie** : une régie nationale de l'énergie. Une institution unique afin de pouvoir harmoniser les choix dans l'espace et dans le temps. Dans l'espace, cela veut dire au moins à l'échelle d'un pays entier car les mécanismes et les interactions de la politique énergétique se déroulent en fait sur un champ bien plus grand, brisant les frontières des pays et unifiant plusieurs continents, sinon en fait le monde entier. Dans le temps, cela veut dire une planification sur la longue durée qui permette de viser des objectifs à long terme et de maîtriser des changements de cap dont la réalisation exige de nombreuses années.

Une telle régie peut être constituée par la nationalisation de toutes les entreprises qui produisent, transforment, importent, exportent, transportent, distribuent l'énergie et en y associant un nombre suffisant d'entreprises qui produisent les équipements correspondants, afin de pouvoir organiser la nécessaire reconversion des systèmes et des solutions techniques.

Cette régie devrait jouir du monopole afin de pouvoir développer des solutions non rentables financièrement, ce que la concurrence sur un marché exclut justement. Elle offre la promesse de véritables solutions aux problèmes posés :

- Associer, en les reconvertissant, les entreprises d'électricité avec BBC, Sulzer, etc. afin de développer et construire des centrales thermiques au charbon non polluantes.

- Associer, en les reconvertissant, les services industriels des communes, les entreprises d'électricité, avec les distributeurs d'huile de chauffage et BBC, Sulzer, etc. afin d'offrir à bas prix des systèmes chaleur-force basés sur les pompes à chaleur.

- Atteler les compétences d'étude et de planification d'Electrowatt et de Motor-Colombus à la volonté populaire, et leur faire établir un inventaire général des sources de chaleur et des sources d'électricité susceptibles d'être intégrées dans un système général de récupération chaleur-force.

- Réunir toutes les entreprises du secteur pétrolier et centraliser ainsi les achats aux pays producteurs afin de pouvoir mener une politique qui combine bas prix aux consommateurs et revenus importants aux pays producteurs.

- Associer le secteur pétrolier aux autres secteurs de l'énergie dans une même planification afin d'être en mesure de proposer aux pays producteurs des contrats à long terme qui visent à les mettre à l'abri de brusques chutes de leur pouvoir d'achat.

Voilà ce que pourrait être une régie nationale de l'énergie.

L'idée de la nationalisation d'entreprise en général est peu présente en Suisse parce que le mouvement ouvrier suisse, à la différence de celui d'autres pays, ne l'a quasiment jamais mise en avant comme revendication. Et pourtant, à bien y regarder, on voit qu'il existe en Suisse des bribes de traditions de l'idée de la nationalisation du secteur de l'énergie. Ce sont autant de balbutiements timides mais très intéressants et, malgré toutes leurs limites et tous leurs défauts, ils indiquent le bon chemin.

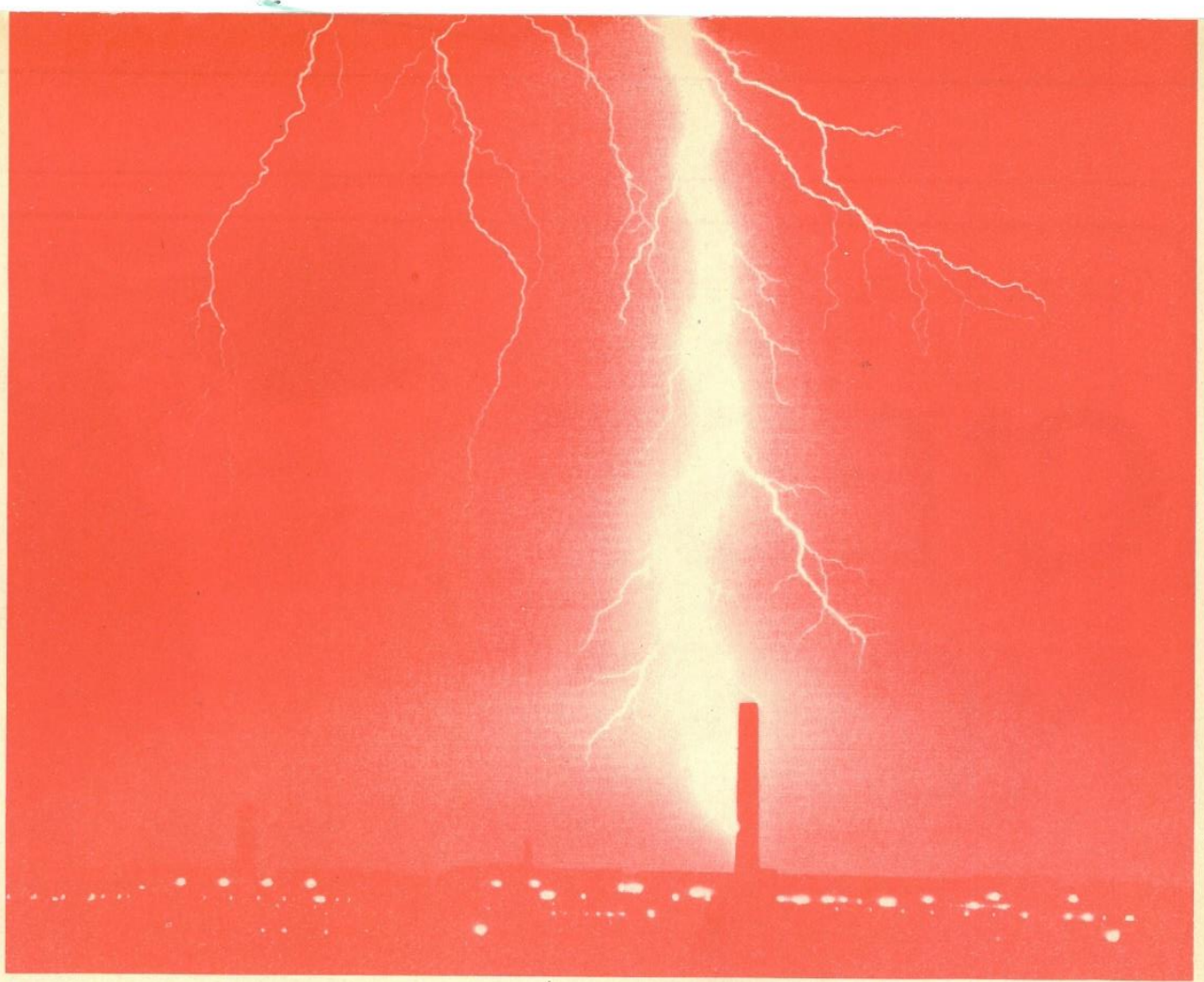
LES CONCESSIONS DES BARRAGES

Les centrales hydro-électriques font l'objet de concessions. La puissance publique qui détient les droits d'eau, le canton ou la commune selon les cas, a accordé à l'exploitant une concession, souvent de 99 ans. L'exploitant paie aux détenteurs des droits d'eau des "revenus hydrauliques" qui s'ajoutent aux impôts que les centrales électriques paient comme une autre entreprise. En cette fin de XX^e siècle, les concessions vont commencer à échoir et la plus grande partie sera échue d'ici l'an 2050. L'approche de cette échéance a suscité dans plusieurs cantons de montagne des volontés de "cantonalisation" de l'hydro-électricité et un débat politique à ce propos.

"Entre le 1^{er} janvier 1977 et le 31 décembre 1999, plus de 50 concessions de centrales de puissance supérieure à 300 kW arriveront à échéance; toutes ces centrales produisent par an globalement quelque 3 tWh (dont 2,4 tWh reviennent à la Suisse)." (Commission pour une conception globale de l'énergie (GEK), vol. 1, p. 222.) Cela équivaut à environ 10 o/o de la production hydro-électrique suisse. En Valais, où 1/3 de l'électricité suisse est produite, toutes les concessions vont échoir entre 1985 et 2050.

A l'échéance de la concession, le détenteur des droits d'eau est libre de ne pas la renouveler. La partie "mouillée" des ouvrages, soit les prises d'eau, le barrage, les conduites, les turbines, revient alors gratuitement à l'Etat ou à la commune. L'exploitant reste propriétaire de la partie électrique, alternateurs, transformateurs, lignes à haute tension, etc. Cette partie devrait donc lui être rachetée à moins qu'il ne tienne à la démonter pour s'en aller avec.

En juillet 1977, le Grand Conseil valaisan a adopté un décret prévoyant que dorénavant 10 o/o des redevances hydrauliques seraient mis de côté pour préparer le rachat des centrales électriques. Le Conseil d'Etat valaisan a l'intention, à l'échéance de la plupart des concessions, de faire du canton et des communes les propriétaires et exploitants



Nationaliser le secteur énergétique :

UNE IDÉE QUI FAIT SON CHEMIN

Depuis presque dix ans, le chantier de la centrale nucléaire de Kaiseraugst est bloqué. Ce succès, les antinucléaires et tous ceux qui refusent les risques de la technologie atomique veulent l'étendre, le 23 septembre, à un arrêt définitif des centrales nucléaires. D'autres sources d'énergie, moins dangereuses, existent et ne sont pas exploitées. C'est pourquoi la seconde initiative, dite sur l'énergie, propose de stimuler le recours à ces ressources énergétiques.

En occupant le chantier de Kaiseraugst, les antinucléaires ont posé le problème de fond : la production d'énergie, le respect des besoins, de la santé et de l'environnement, sont du domaine public, car ils dictent nos conditions de vie. La population doit pouvoir en décider. Des promoteurs privés n'ont pas le droit d'exploiter à leur guise ce qui leur rapporte des profits. Les lois du marché vont à l'encontre des besoins de la société. Pour "remettre le monde sur ses pieds", il faut donc remettre la production et la distribution d'énergie entre les mains de la collectivité. Une votation (on sait qu'un million suffit à la couler) n'est qu'une infime parcelle de ce droit de contrôle. Ce dossier montre comment l'une des premières conditions pour soustraire la production énergétique aux lois du profit est la constitution d'un réel service public national de l'énergie.

des centrales à la place des actuelles compagnies concessionnaires. Dans ce but il a restructuré et dynamisé les Forces Motrices Valaisannes (FMV) pour en faire l'agent de cette cantonalisation. Ce sont les FMV qui vont animer la construction de la dizaine de barrages au fil du Rhône, produisant 0,7 tWh, ce que le Conseil d'Etat valaisan a annoncé le 11 mars 1982 (*Tribune - Le Matin*, 12 mars 1982).

Le Valais ne consomme que 0,6 tWh des 9 tWh qu'il produit. En 1977 les centrales valaisannes ont payé en impôts 11,1 millions de francs au canton et 12,2 millions de francs aux communes, en redevances hydrauliques 17 millions de francs au canton et 22,8 millions de francs aux communes (*Tribune - Le Matin*, 1^{er} juillet 1978).

Dans le canton d'Obwald, le Grand Conseil a décidé le 16 octobre 1980, par 32 voix contre 16, et contre l'avis du gouvernement, de ne pas prolonger la concession des Forces Motrices de Suisse centrale (CKW) pour la centrale du lac de Lungern (*Tages Anzeiger*, 17 octobre 1980).

Aux Grisons également, qui produisent 18 o/o du courant électrique suisse, mais qui n'en consomment que 4 o/o, il y a un débat politique autour de l'idée de la "cantonalisation" de l'électricité. En juin 1978, le canton a fondé la société Grischelektra à qui il a remis toutes les actions qu'il possède déjà dans des centrales électriques, ce qui vise à renforcer la position du canton face aux grands de l'électricité suisse.

C'est une bonne partie de la bourgeoisie de ces cantons

qui veut cette "cantonalisation". Les débats dans les Grands Conseils valaisan et obwaldien ont traversé les partis démocrate-chrétien et radical. L'enjeu, ce sont bien sûr les profits réalisés dans la production de l'électricité. Ces bourgeoisies cantonales veulent se découper une plus grande tranche du gâteau. Ces profits sont actuellement encaissés par les grands trusts de l'électricité. Ceux-ci ont, au cours des décennies passées, imposé brutalement leurs intérêts aux dépens de ceux des cantons de montagne où elles exploitaient l'énergie hydro-électrique. Il n'est pas rare de voir dans ces cantons exportateurs le consommateur payer le courant plus cher que dans les cantons importateurs. Lors du débat du 16 octobre 1980 au Grand Conseil d'Obwald, plusieurs orateurs ont relevé le fait que le contrat qui lie le canton aux Forces Motrices de Suisse centrale (CKW) depuis plus de 60 ans ne comportait pas de clause de réajustement; le canton avait vendu ses droits d'eau "pour un plat de lentilles" (*Tages Anzeiger*, 17 octobre 1980). Le canton des Grisons a une longue histoire de tentatives malheureuses de se défendre contre la rapacité des Forces Motrices du Nord-Ouest (NOK). La NOK, dont tous les actionnaires sont des pouvoirs publics de huit cantons de Suisse orientale, est le principal producteur sur le territoire grison. La NOK a refusé plusieurs fois d'admettre le canton des Grisons au sein de ses actionnaires ! Dans les années vingt, l'Etat des Grisons acheta la majorité des actions des Forces Motrices Grisonnes (FMG) qui construi-

saient alors une série de centrales. La NOK accula les FMG à la faillite en refusant d'exporter leur courant sur ses lignes puis les racheta à vil prix en 1923 ! (24 Heures, 7-8 juillet 1979).

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DU PÉTROLE

Au sommet de la "crise du pétrole", en 1973-1974, l'idée de la création d'une société nationale du pétrole, repoussée dans les années vingt, réapparut car la tension du marché semblait devoir contraindre la Confédération à traiter des contrats d'achat directement avec les gouvernements des pays producteurs et leurs compagnies nationalisées. Evidemment on entendait nationaliser aussi peu que possible et, plutôt que de créer une véritable compagnie publique, on prononçait le nom de la SWISSPETROL lorsqu'il fallait préciser l'organisme envisagé. L'Etat a certes un pied dans la SWISSPETROL, mais elle est dominée par des intérêts privés. L'affaire avorta mais avait néanmoins été un embryon peu banal dans le climat suisse. Le projet fut en tout cas pris au sérieux comme en témoigne cette déclaration du directeur général de Shell-Suisse qui montre également comment on préparait déjà la récupération :

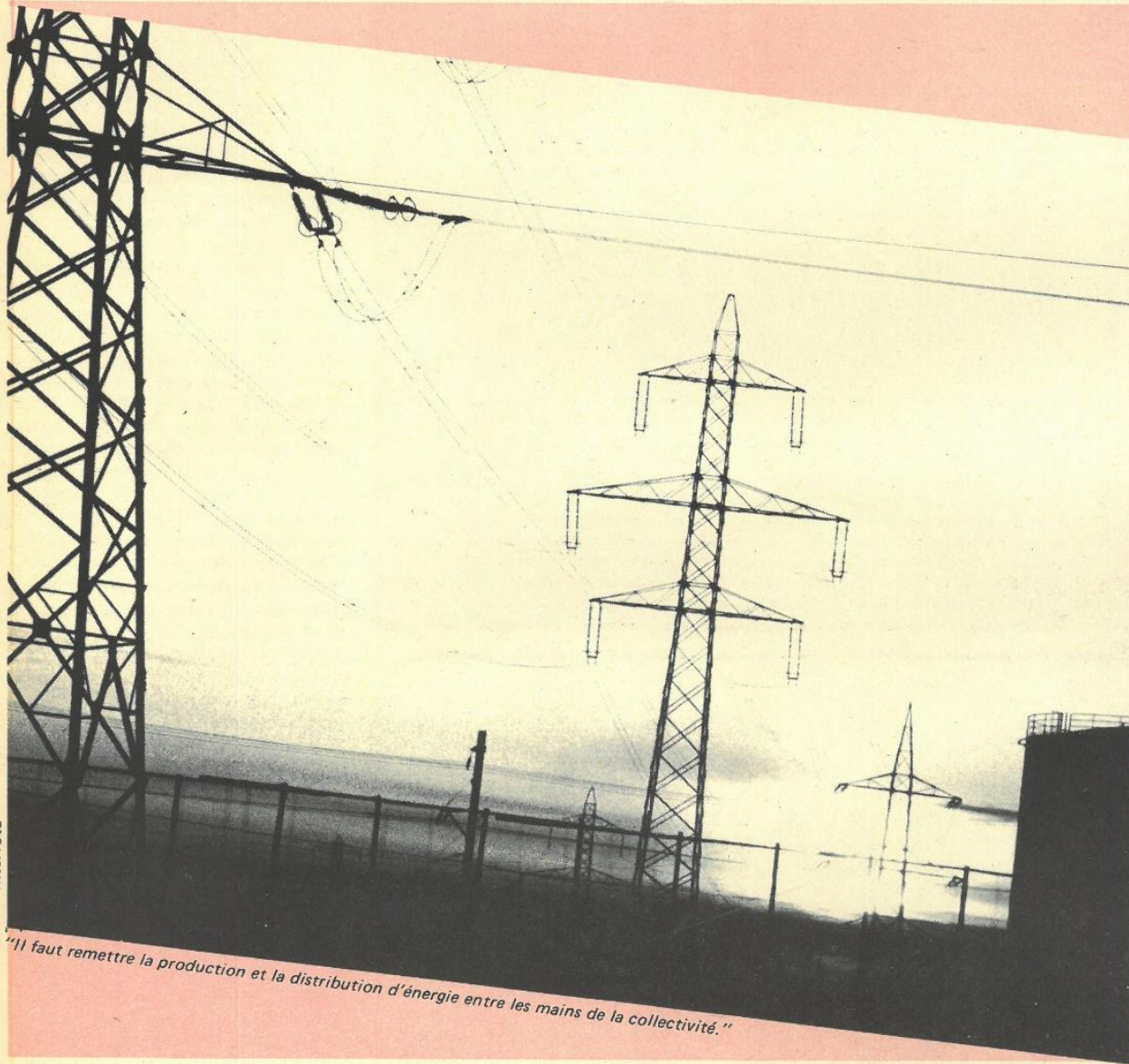
"Nous ne sommes pas contre le fait que l'Etat achète directement du pétrole brut. Je dirais même que nous pourrions l'aider, pour le conseiller, pour expertiser le pétrole, pour le transporter, le traiter, etc... Notre position est la suivante : si le gouvernement suisse était obligé de faire un accord de troc et que le prix soit économique, nous serions d'accord d'acheter ce pétrole au gouvernement. Qu'il soit traité ou pas, ce n'est pas important. De

L'INITIATIVE DE 1980 SUR LES FORCES MOTRICES BERNOISES

Dans le mouvement antinucléaire la revendication de nationalisation est assez impopulaire : à cause du poids des préjugés ambiants, parce qu'on y est surtout impressionné, à juste titre, par la brutalité pronucléaire que permet la centralisation des moyens dans les mains de la compagnie nationale française EDF, et parce qu'on y partage toutes les idéalisations de la petite entreprise "décentralisée" chère aux écologistes.

Toutefois la confrontation avec les compagnies d'électricité amena naturellement à remettre en cause l'organisation et la gestion de celles qui se présentent comme des entreprises publiques. Dans le cas particulier de ces compagnies s'imposaient assez simplement à l'esprit de nombreux antinucléaires les deux objectifs qui inspirent une politique générale de nationalisation de l'ensemble du secteur énergétique : mettre la gestion de la compagnie sous le contrôle démocratique de la population elle-même, et modifier ses choix de développement.

Le Grand Conseil bernois avait abandonné en 1971, sur proposition de sa majorité bourgeoise, le dernier droit de contrôle qu'il possédait sur les Forces Motrices Bernoises (FMB). Lors d'un débat au Grand Conseil en 1977, un député avait demandé qu'on réintroduise un droit de contrôle du parlement sur les décisions importantes des FMB. Le conseiller d'Etat, directeur du Département des transports, de l'énergie et de l'économie hydraulique, eut le toupet, alors que 92 o/o du capital des FMB appartiennent au canton, de reprocher au motionnaire de parler des FMB "comme s'il s'agissait d'une branche de l'administration cantonale". "Je répète, car je l'ai déjà dit à plusieurs



Interfoto

"Il faut remettre la production et la distribution d'énergie entre les mains de la collectivité."

toute façon, on peut toujours le raffiner quelque part et l'écouler... En fait si le gouvernement suisse achète du pétrole à bon prix, nous serions toujours d'accord de le racheter." (Tribune de Genève, 5 février 1974, nous soulignons)

Evidemment nous sommes là très loin d'une régie du pétrole, ne serait-ce que parce qu'une société nationale du pétrole qui est en concurrence avec les autres compagnies sur le marché ne peut faire que la même politique qu'elles, quand elle ne fait pas carrément leur politique.

Mais c'est le lieu ici de faire remarquer que toute nationalisation, quelles que soient les intentions de ses auteurs et de ses gestionnaires, et quels que soient les résultats obtenus dans les faits, trouve sa racine dans un fait objectif qui d'une certaine manière tend à s'imposer même aux plus "mauvaises volontés" : le niveau moderne de l'économie, le "niveau de développement des forces productives" comme on dit en jargon marxiste, tend à déborder les possibilités de maîtrise de la propriété privée. Les nationalisations, même les plus décevantes du point de vue des intérêts de la population, sont une reconnaissance implicite de la faillite ultime de la propriété privée, un peu de la même manière que le proverbe qui dit de l'hypocrisie qu'elle est un hommage que le vice rend à la vertu.

reprises, que les FMB sont une société régie par le Code des obligations et qu'elles ne sont pas dominées (...) par le gouvernement bernois." (Tagblatt des Grossen Rates des Kantons Bern, 16 novembre 1977, p. 779.)

En février 1980, le mouvement antinucléaire du canton, allié à l'extrême gauche, lançait l'initiative "Pour des FMB respectueuses de l'environnement". L'initiative revendiquait l'utilisation de formes d'énergie respectueuses de l'environnement et renouvelables, un usage économe des énergies fossiles par des systèmes de couplage chaleur-force et la prise de contrôle de la société par le Grand Conseil.

Malheureusement l'initiative ne devait pas aboutir. Le grand défaut de cette initiative, c'était bien sûr que le contrôle par le Grand Conseil n'est pas encore, et de loin, un contrôle démocratique par la population elle-même. Il n'empêche que cette initiative reste à ce jour la tentative la plus sérieuse de concrétiser politiquement une revendication de nationalisation ; dans un secteur certes très partiel et relativement facile à aborder, car un projet de nationalisation d'ATEL (Aar et Tessin, une des plus grandes compagnies d'électricité suisses) affronterait des obstacles plus ardues encore. L'initiative sur les FMB doit rester un exemple pour l'avenir.

Robert Lochhead

Aucune confiance aux «lois du marché»

L'initiative sur l'énergie soumise au vote le 23 septembre préconise une politique d'accompagnement du marché capitaliste. Les écologistes modérés qui l'ont conçue considèrent ce marché comme une donnée intangible ; en fait ils sont convaincus que c'est la meilleure forme possible d'organisation de l'économie. Par une manipulation des prix, des interdictions et des prescriptions, des incitations et des subventions, ils cherchent à influencer propriétaires, investisseurs et consommateurs pour qu'ils fassent les choix souhaités.

Nous ne disons pas que cette politique ne peut rien donner. Elle peut certainement accroître l'ampleur des mesures d'économies d'énergie, accélérer le développement et la généralisation de nombreuses bonnes solutions. C'est pourquoi nous la soutenons en votation contre toute la droite qui n'en veut pas. Mais nous pensons qu'une telle politique ne peut avoir que des effets modestes. Si industriels et propriétaires conservent le pouvoir de décision sur leurs investissements, ils détiennent par là-même des moyens de pression sur le gouvernement extrêmement puissants. Des interdictions peuvent éventuellement les empêcher de faire certaines choses (quoique le bilan des législations antipollutions, pour la défense de la santé ou encore contre la fraude fiscale soit peu éclatant !), des subventions peuvent les encourager à en faire certaines autres, mais il n'est pas possible de les obliger à réaliser des investissements nécessaires au bien public et contraires à leurs intérêts.

C'est pourquoi nous proposons en lieu et place de la philosophie de l'initiative sur l'énergie, une politique de nationalisation. Constituer un grand service public de l'énergie en nationalisant plusieurs entreprises déterminantes du secteur énergétique pour qu'il puisse réaliser directement — et imposer dans l'économie avec suffisamment de poids — les solutions souhaitées. Prélever ainsi le fonds d'investissements dans ceux des entreprises expropriées et non dans la poche des gens (impôt sur l'énergie).

Cette proposition paraît souvent d'un maximalisme risible, le comble de l'irréalisme. Mais les réformes en politique économique obéissent à une loi quantique. Le sens commun dit qu'un petit effort produit un petit mouvement, un grand effort un grand mouvement, et que donc plus une réforme est modeste plus elle est réaliste. Mais ce n'est malheureusement pas vrai. Si l'on ne saute pas assez haut, on ne franchit pas le seuil. Il faut s'élever au niveau imposé par les contraintes de la réalité pour que les mesures visées puissent se réaliser dans les faits. Une autre politique énergétique n'est possible que si elle peut s'appuyer sur le pouvoir de décision immédiat dans l'économie et non si elle doit s'épuiser à se battre contre l'hostilité de ceux qui sont aux leviers de commande. Qui a la propriété a le pouvoir de décision.

La revendication de nationalisation a mauvaise réputation, d'une certaine manière à juste titre, à cause de tant d'exemples d'entreprises nationalisées, du secteur énergétique ou autre, qui appliquent des politiques aussi antipathiques que n'importe quel trust privé. Car la nationalisation n'est bien sûr qu'une condition nécessaire mais non suffisante. Elle doit être complétée d'une part d'un plan détaillé de mesures de politique énergétique et d'autre part du contrôle de la population elle-même sur sa gestion.

Un tel contrôle démocratique sur un grand service public n'est pas aussi difficile à organiser qu'on veut bien le dire. Des débats publics réguliers sur les propositions de plans, en particulier en utilisant cet instrument merveilleux que pourrait être la TV, des votations nationales directes pour décider des grands choix, l'élection par le peuple du conseil d'administration, la publicité intégrale de tous les documents internes sont autant de solutions possibles et efficaces.

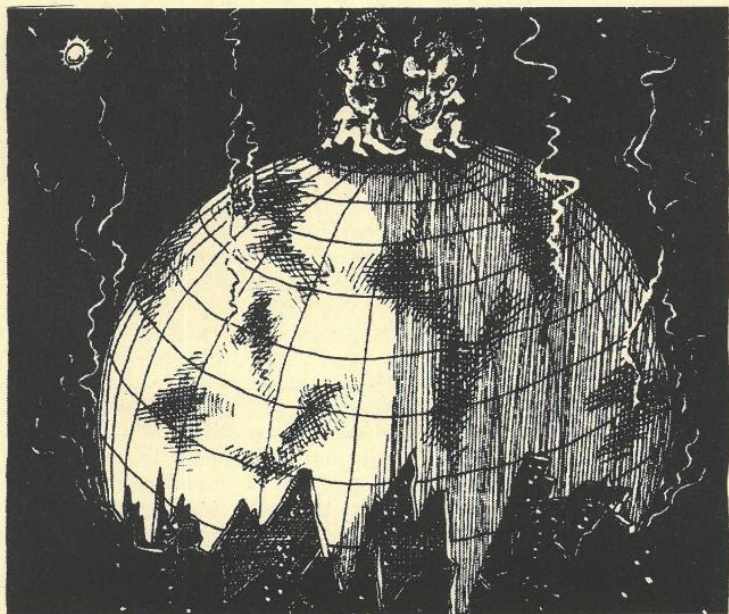
Les écologistes posent le problème de la démocratisation en termes de décentralisation. C'est chez eux un dogme : ce qui est grand et centralisé échappe au contrôle des gens, ce qui est petit et décentralisé se maîtrise démocratiquement. Rien dans la réalité ne justifie un lien aussi absolu. La décentralisation des écologistes, c'est en fait une idéologie de la petite entreprise privée. Il faudra qu'ils nous expliquent comment la population peut contrôler démocratiquement les petits patrons. Il est certainement plus réaliste d'espérer contrôler démocratiquement un service public qu'une constellation de petites entreprises. C'est ce rapport nécessaire entre propriété et pouvoir de décision qu'ils ne veulent pas voir.

Nous n'ignorons certes pas ce que l'exigence de décentralisation a de légitime et de libérateur. Mais on ne nous vendra pas la boutique comme une libération. Par contre, un grand service public de l'énergie peut être articulé de manière à assurer une large dévolution du pouvoir de décision aux niveaux cantonal et local.

Robert Lochhead

Du 17 au 21 juillet, à Pérouse :

Conférence internationale pour le désarmement



"Heureusement qu'il ne s'agissait que d'un conflit nucléaire localisé."

La troisième conférence européenne pour le désarmement nucléaire (END) a permis de faire le point sur la situation ouverte par les premiers déploiements des nouveaux missiles de l'OTAN. Mille deux cents délégués ont débattu pendant quatre jours des perspectives des mouvements, les "activistes de base" et la gauche du mouvement marquant de nombreux points.

Les enjeux de la troisième conférence européenne pour le désarmement, réunie à Pérouse (Italie), du 17 au 21 juillet, dépassaient de loin ceux de deux dernières conférences de ce type, celle de Bruxelles en 1982 et celle de Berlin en 1983. En premier lieu parce qu'un débat décisif était et reste d'ailleurs ouvert parmi les activistes de la paix sur l'avenir du mouvement.

Certains, à la direction de l'END souhaitaient un cours plus "réaliste"

pour les mouvements de paix, fait d'une révision en baisse de leurs objectifs, d'une recherche de nouvelles alliances avec certains secteurs bourgeois et de la mise en veilleuse des actions de masse... La conférence de Pérouse a mis en évidence l'attachement des "activistes de base" — ils se définissent ainsi eux-mêmes — aux principaux acquis d'un mouvement qui s'est d'abord construit dans et par l'action de masse, introduisant par là-même à une échelle large, un im-

portant processus de maturation politique.

En second lieu, la présence pour la première fois dans une convention de ce genre, de délégations des comités de paix officiels en provenance d'Union soviétique et de la plupart des pays de l'Est, tandis que les indépendants se voyaient interdire le voyage, posait problème. La direction de la conférence, avant

tout soucieuse de ménager les échanges diplomatiques avec les comités officiels, multiplia, à leur égard, les gestes de bonne volonté.

En revanche, à la base, sous l'impulsion des secteurs les plus à gauche de la convention, le soutien aux indépendants victimes de la répression bureaucratique ne se démentit jamais tout au long des travaux.

Les principales initiatives

C'est dans ce cadre que fut prise la première "initiative" en faveur d'un dialogue et d'une solidarité effective entre les pacifistes indépendants de l'Ouest et de l'Est. Les signatures au bas d'un même texte de pacifistes de l'Europe de l'Est et de l'Europe de l'Ouest constituent un premier pas concret dans l'affirmation d'une solidarité internationale.

La seconde question qui polarisa la conférence fut le débat à propos de l'OTAN. Certains membres du comité de liaison avaient proposé la perspective d'un compromis avec l'alliance impérialiste, expliquant que le maintien de tel ou tel pays dans l'OTAN n'était pas un problème si une stratégie de défense non nucléaire était substituée au dispositif actuel des forces occidentales. Une perspective massivement rejetée si on en juge par le nombre d'intervenants qui se sont montrés partisans d'une rupture radicale avec l'alliance atlantique, mettant au cœur de cette perspective l'action pour le démantèlement des bases US en Europe du Sud notamment.

Il restait alors à faire l'indispensable liaison entre ces deux grandes questions, du soutien actif aux pacifistes indépendants de l'Est d'une part et du refus d'accepter le joug de l'OTAN sous quelque forme que ce soit d'autre part. Ce fut fait le dernier jour de la conférence par une centaine de délégués, dont les militants de la IVe Internationale, qui signèrent un texte (voir encart) liant ces deux tâches au nécessaire soutien aux peuples du Nicaragua et d'Amérique centrale qui luttent les armes à la main face à l'impérialisme pour défendre leur droit à vivre en paix. Autant de tâches qui exigent le développement des mobilisations de masse dans chaque pays et si possible une coordination de celles-ci à l'échelle internationale.

Les femmes et les jeunes aux avant-postes

Dans cette dernière initiative, le rôle des femmes et des jeunes fut prépondérant. Les femmes d'abord qui durent se battre pour imposer à la direction de la conférence le fait que deux d'entre elles puissent rendre compte de leurs travaux à la séance de clôture.

Du côté des jeunes, c'est une même combativité qui s'est manifestée, même si leur nombre et leur place dans la convention ne correspondaient en rien au rôle de premier plan qu'ils jouent dans chaque mouvement national.

Des leçons à retenir pour les prochaines mobilisations où, à n'en pas douter, le rejet de l'OTAN, la solidarité avec les pacifistes d'Europe de l'Est, d'une part, et avec ceux d'Amérique centrale d'autre part, seront les ressorts puissants d'un nouvel élargissement des mouvements de paix qui devraient se manifester notamment à Rome les 27 et 28 octobre à l'occasion de la réunion dans la capitale italienne des ministres des pays membres de l'Union de l'Europe occidentale¹.

Jacques Schneider

1. Il s'agit de la seule instance européenne, lointaine héritière des projets avortés de constitution d'une Communauté européenne de défense (CED en 1954), qui soit habilitée à traiter des problèmes de défense.

Le texte que nous reproduisons fut approuvé par une centaine de délégués de l'Etat espagnol, d'Italie, de Grande-Bretagne, de Belgique, de Suisse, de RFA, de Grèce, de Pologne, de Tchécoslovaquie, des Pays-Bas, du Danemark, de Finlande, de France, de Colombie et du Nicaragua.

Déclaration de militants pour la paix

Les délégués soussignés à la troisième conférence européenne pour le désarmement nucléaire (END) qui s'est tenue à Pérouse estiment que les questions suivantes sont prioritaires dans les mobilisations à venir.

1. La liberté d'expression, d'organisation et de circulation est indispensable pour la lutte pour la paix, à l'Est comme à l'Ouest. Nous avons manifesté notre réprobation à l'égard de la répression contre le mouvement pour la paix en Turquie, tout comme nous avons protesté, auprès des représentants soviétiques durant la convention, contre la répression dont sont victimes les pacifistes indépendants à l'Est. Nous n'accepterons jamais qu'ils soient sacrifiés au profit d'initiatives diplomatiques en direction des comités de paix officiellement autorisés.

2. Le rejet des missiles, de l'OTAN, de tous les — nouveaux — efforts en direction d'une force de défense ouest-européenne, nucléaire et conventionnelle. Nous refusons la présence de bases étrangères, avant tout américaines, en Europe. Nous refusons aussi l'idée d'une OTAN basée exclusivement sur des armes conventionnelles, tout comme l'illusion d'une dissuasion nucléaire nationale ou multinationale. Les peuples d'Europe doivent pouvoir se prononcer librement sur la question de l'OTAN, des bases étrangères et des armes nucléaires par référendum. Les peuples d'Europe doivent rejeter l'illusion qu'une force européenne de défense autonome garantirait plus de sécurité et de bien-être. Au contraire, une telle perspective ne ferait qu'augmenter les dangers de guerre et impliquerait d'autres vagues de militarisation en Europe. Ce qui se traduirait inévitablement par de nouvelles augmentations des budgets de guerre et par une politique d'austérité accrue.

3. La solidarité avec les peuples du Nicaragua et des autres peuples d'Amérique centrale. Une menace terrible pèse sur le Nicaragua et les peuples en lutte en Amérique centrale. Ils luttent pour la paix, la justice et l'autodétermination. Tout comme nous repoussons la Pax americana en Europe de l'Ouest — en particulier la répression des généraux de l'OTAN contre le peuple turc — nous refusons une intervention US en Amérique centrale.

4. Le mouvement pour la paix est plus que jamais vivant et actif. La lutte contre les missiles est plus que jamais nécessaire. 1985 sera une échéance décisive pour le mouvement de la paix européen pour empêcher le déploiement des missiles aux Pays-Bas et en Belgique, et pour exiger le démantèlement des missiles déjà déployés. Le moment n'est pas au recul ni à l'hésitation. (...)

Léopard 2 :

DU RIFIFI CHEZ LES SABREURS

On savait que le fromage de l'acquisition de 420 blindés Léopard 2 avait aiguisé bien des appétits dans l'industrie de l'armement (cf. *La Brèche* no 322 du 23 juin 1984). A tel point que certains politiciens bourgeois s'étaient même inquiétés du coût final de l'opération. Il devenait donc urgent de remettre de l'ordre dans les rangs militaristes, ce à quoi se sont employés le Conseil fédéral d'abord puis la commission militaire du Conseil des Etats.

Le gouvernement a réaffirmé vigoureusement le principe de la fabrication sous licence : pas question de faire des économies en achetant directement au producteur, laissez Bührle-Contraves (maître d'oeuvre de la fabrication sous licence) profiter de la manne fédérale !

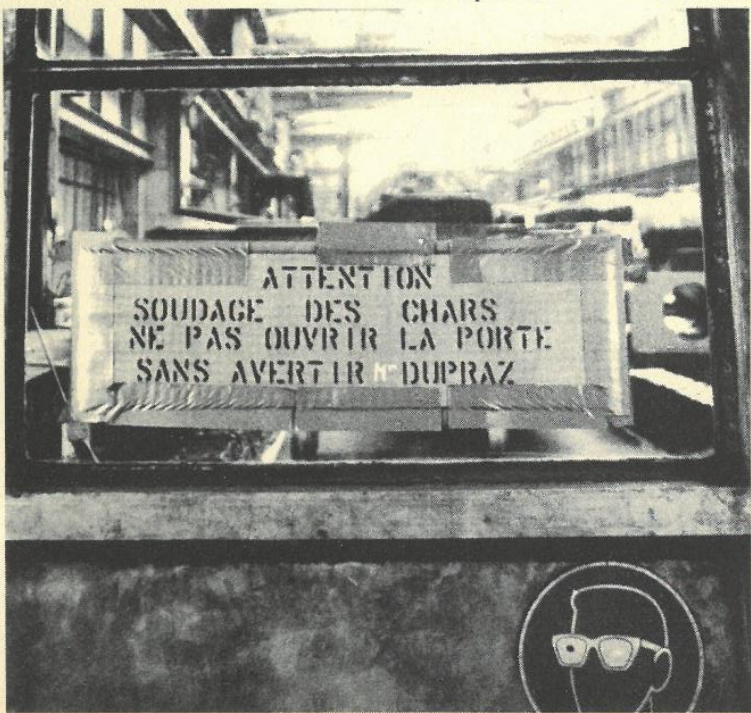
Cela acquis, il ne restait plus à la commission du Conseil des Etats qu'à calmer les consciences choquées par les nombreux milliards ainsi dépensés. D'où la réduction de 40 unités de la commande. On apprit ainsi incidemment que le fait de renoncer à ces 40 blindés "n'apportait aucun désavantage militaire notable" (*Neue Zürcher Zeitung*, 29 août 1984). On les avait peut-être commandés uniquement pour arrondir le montant de la facture ? Après son intense effort de ré-

flexion, la commission du Conseil des Etats a donc proposé de réduire le coût global d'environ... 10 o/o ! Et encore, il ne s'agit que d'une estimation, les coûts par unité et de l'ensemble de la commande devant être renégociés ; de plus l'estimation ne tient pas compte du renchérissement. L'un dans l'autre, le "sacrifice" consenti ne devrait pas aller beaucoup plus loin que 7 à 8 o/o des 6 milliards prévisibles au départ.

Ces parlementaires si prompts à sabrer dans les dépenses sociales ont visiblement de sérieuses crampes lorsqu'il s'agit de la sacro-sainte défense nationale. Une notion dont l'élasticité laisse loin derrière celle du caoutchouc, si l'on en juge aux déclarations du conseiller aux Etats vaudois Hubert Reymond. Ce libéral, spécialiste du "moins d'Etat" a en effet benoîtement expliqué :

"Notre industrie d'armement fait partie de notre défense nationale. L'Etat doit donc la soutenir." (*Le Matin*, 29 août 1984).

On est très heureux d'apprendre ainsi la nationalisation "à froid" du trust Bührle. Mais cela concerne-t-il aussi ses profits ? Eric Peter



Interfoto

Grande-Bretagne, grève des mineurs :

On l'a dit et redit (cf. La Brèche no 324 du 25 août 1984) : la combativité et la force des mineurs britanniques en grève sont impressionnantes. Leur détermination a fait voler en éclat l'union nationale de surface qui s'était formée lors de la guerre des Malouines. Aujourd'hui, la classe dirigeante britannique regarde avec mépris et arrogance ces travailleurs qui luttent pour leur emploi, leurs conditions de vie et celles de leur famille. Ecoutez l'éditorialiste du très influent hebdomadaire bourgeois The Economist : "Les arguments de A. Scargill (le dirigeant syndical des mineurs, réd.) en faveur de la grève seront considérés comme ridicules par la plupart des personnes suffisamment instruites pour former leur propre jugement sur la base d'observations. Mais la Grande-Bretagne est un pays où 90 o/o des ouvriers sont émotionnellement enclins à croire les blagues de M. Scargill." (cité par Le Monde du 2 septembre 1984). Il s'est même trouvé un professeur pour expliquer dans les colonnes du Sunday Times que la grève devait beaucoup au fait que les mineurs intelligents avaient déjà quitté les mines et que donc : "ce sont les résidus humains — de ce phénomène — qui ont été manipulés le plus efficacement par le syndicat des mineurs

Vers la grève générale ?

(...) Ils ont appris à clamer des slogans dont les conséquences leur échappent totalement" (cité par Le Monde du 2 septembre 1984).

La haine — de classe — qui sourd de ces propos, c'est celle d'une bourgeoisie dont le projet, écraser brutalement et durablement le mouvement ouvrier, se heurte à l'obstination des "gueules noires". Dont la capacité d'action et de mobilisation a réussi, jusqu'à présent, à empêcher le gouvernement Thatcher d'appliquer jusqu'au bout ses propres lois antisyndicales (en particulier sur les piquets de grève et les responsabilités financières des syndicats). Si la bourgeoisie britannique est parfaitement consciente de l'enjeu, qu'en est-il du côté ouvrier ?

Une partie des dirigeants, ceux de l'aile combative du mouvement syndical et du Labour Party, l'ont aussi compris, comme l'exprime Peter Heathfield, responsable du NUM (le syndicat des mineurs) : "si le TUC (confédération syndicale, réd.) laisse les mineurs se faire battre par le gouvernement, le mouvement ouvrier s'en retrouvera impuissant pour une génération entière" (Libération du 3 septembre 1984). A cette conscience de l'enjeu politique du conflit correspond, à la base, un intense effort de solidarité avec les mineurs, entre autres pour ce qui est de l'assistance matérielle.

D'autres dirigeants du mouvement ouvrier préfèrent tabler ouvertement sur la passivité face à l'offensive de Thatcher et sur la trahison de la grève des mineurs. Le congrès du TUC qui s'ouvre dans cette première semaine de septembre est donc décisif. Le NUM et ses alliés y ont déjà remporté une première victoire, en obtenant un compromis — approuvé quasiment par acclamation — qui apporte un "appui total" de principe à la grève des mineurs. Mais comment ce principe se réalisera-t-il ? L'affaire n'est pas simple, d'autant plus que la division du TUC est profonde. On en aura une idée grâce à Eric Hammond (syndicat des centrales électriques) qui, devant le congrès du TUC, critique l'appui aux mineurs, un acte "malhonnête et déficient" et répond aux huées couvrant sa diatribe par un "Hitler aurait été fier de vous !" (International Herald Tribune, 4 septembre 1984).

Le congrès du TUC saura-t-il s'inspirer de l'exemple des mineurs, y puiser de quoi surmonter ses divisions et lancer la grève générale, seule riposte permettant de vaincre Thatcher ? Tel est son enjeu.

Eric Peter

Lutte pour les 35 heures en Allemagne fédérale :

Près d'un tiers des métallurgistes voulaient obtenir davantage

Après la lutte pour les 35 heures, en soi déjà une nouveauté dans la métallurgie allemande, les résultats des votations à la base sur le compromis à 38,5 heures — finalement accepté — en apportent une autre : l'existence d'une opposition regroupant près d'un tiers des votants. C'est dire si les effets de cette lutte ne sont de loin pas épuisés.

Nous publions ci-dessous de larges extraits du bilan tiré par nos camarades du GIM (section allemande de la IVe Internationale) dans une résolution de leur Comité central. Nous avons surtout sélectionné les passages concernant le résultat et les méthodes de la grève. Nos lecteurs qui s'intéresseraient aux perspectives immédiates de lutte avancées dans cette résolution en trouveront le texte complet dans l'organe en langue allemande du PSO, *Bresche*, no 251 du 20 août 1984.

« L'approbation du projet de conciliation de Georg Leber (cf. "La Brèche" no 323 du 7 juillet 1984) a mis un terme, jusqu'en 1986 dans la métallurgie et 1987 dans l'imprimerie, à la lutte pour les 35 heures. Avec les militants les plus actifs de cette lutte, nous avions appelé à rejeter ce résultat, ce "Leberkäs"¹. Avec plus de 30 o/o des métallurgistes qui, dans les votations à la base du Nord-Wurtemberg et de Hesse, ont dit non à ce résultat, nous sommes d'avis que si les patrons n'ont certes pas atteint leur objectif — conserver la semaine de 40 heures jusqu'à la fin de la décennie — nous avons pour notre part perdu une bataille dans la lutte pour les 35 heures.

Une bataille perdue

* L'objectif central, créer des emplois pour le plus grand nombre possible par le biais de la réduction du temps de travail, a été abandonné. Une heure et demie en moins jusqu'en 1986-1987, et cela en moyenne seulement, voilà qui ne changera rien à la nouvelle montée du chômage.

* Les patrons se sont par contre rapprochés de leur but, le temps de travail "flexible" (...) Pour la première fois, les contrats signés dans la métallurgie reconnaissent aux patrons le droit absolu de fixer de manière différenciée le temps de travail du personnel, y compris à l'intérieur de la même entreprise. Le personnel n'en sera que plus profondément divisé, entre hommes et femmes, employés et ouvriers, Allemands et immigrés, qualifiés et non qualifiés.

* La suite de la lutte devra être menée au niveau des accords d'entreprise. Si les conditions et le temps de travail se mettent à dépendre de plus en plus de la situation économique de chaque entreprise, la politique syndicale conventionnelle sera dans la même mesure condamnée à l'impuissance.

* Même si les prix reprennent l'ascenseur, les syndicats de la métallurgie et de l'imprimerie ne

pourront exiger une compensation qu'en 1986 seulement. (...)

* A l'avenir, plus de 20 heures supplémentaires pourront être demandées chaque semaine dans le cadre des accords d'entreprises. Le personnel en formation est complètement exclu de la réduction du temps de travail. Les intérêts des femmes, qui seront — par le biais du travail à temps partiel — encore davantage tenues à l'écart de la qualification professionnelle et de revenus assurant une existence décente, ont une fois de plus passé sous la table.

* Ce sont justement les travailleurs et les travailleuses immigré(e)s, qui furent au premier rang de la grève, qui ont voté majoritairement non au compromis. Car la croissance du chômage les placera encore plus sous la pression de la xénophobie.

On pouvait obtenir davantage

Ce résultat n'avait rien d'obligatoire, car la lutte promettait plus et mieux ! La grève commençait à produire ses effets dans le camp des bourgeois et du gouvernement. Certes, la mobilisation, contre la pression du chômage et de la propagande patronale, fut plus difficile que jamais auparavant. Mais durant la lutte, la détermination comme la solidarité — même en dehors des frontières de la République fédérale — n'ont cessé de croître. (...) Dans la métallurgie et l'imprimerie, la grève aurait pu être étendue à des entreprises et des secteurs sensibles pour le patronat et surtout à d'autres régions.

Malgré tout, ceux qui aujourd'hui veulent nous faire croire que cette lutte était inutile et vaine ont tort.

La lutte n'était pas vaine

* Sans lutte, il n'y aurait pas eu d'autre solution que de se soumettre complètement à l'arbitraire patronal.

* Cette grève a montré que les syndicats peuvent lutter pour leurs revendications même dans les pé-



Manifestation de métallurgistes.

riodes de crise du système capitaliste. C'est une leçon donnée à tous ceux qui misent encore sur la collaboration entre partenaires sociaux.

* Il s'agissait d'une grève politique. Après le mouvement pour la paix, les syndicats aussi ont montré qu'il était possible de résister à la politique du "tournant" (la politique qui a suivi le tournant représenté par l'élection de Kohl, réd.) (...)

* Dans de nombreux pays ouest-européens, cette grève a mis pour la première fois à l'ordre du jour la revendication des 35 heures ou lui a redonné une actualité.

Des faiblesses évidentes

Cette grève aurait pu créer un autre rapport de forces. La lutte a mis en évidence des faiblesses fondamentales de notre syndicat :

* L'expérience de la lutte manque à de nombreux fonctionnaires ; surtout, de nombreux membres des conseils d'entreprises ne sont pas prêts à se battre. Une grève nationale n'a pas été organisée par le DGB (organisation syndicale faïtière, réd.).

* Aucune attention particulière n'a été accordée aux femmes et aux jeunes, qui représentent pourtant une partie importante et active du personnel. Les immigré(e)s, pourtant les plus actifs durant la grève, continuent à être négligés par le syndicat, qui les considère comme un groupe marginal.

* La grève dans la métallurgie ne fut pas menée activement. Les travailleurs et les travailleuses de l'imprimerie et de la métallurgie n'ont pas pu prendre part aux décisions importantes concernant leur lutte.

* La solidarité de nombreux collègues d'autres syndicats et de nombreuses forces d'autres mouvements sociaux n'a pas été vraiment utilisée. Le fait que durant cette lutte d'autres syndicats s'engagent pour la semaine de 40 heures eut un effet très négatif.

Mais la faute principale de la direction de la grève réside dans son choix de la tactique du "coup d'épingle", qui permettait bien d'engager la grève, mais ne pouvait la rendre victorieuse. Au plus tard après la marche sur Bonn du 28 mai, la plus grande manifestation syndicale à ce jour, votations à la base et grève auraient dû s'étendre à d'autres régions de la métallurgie. (...)

1. "Leberkäs" : jeu de mots intraduisible, faisant à la fois référence au nom du médiateur (Georg Leber) et à une charcuterie pas trop appétissante, semblable au fromage d'Italie.

Nicaragua :

«J'ai vraiment senti que les paysans soutenaient à fond la révolution»

* ENTRETIEN AVEC PIERRE GIET, TECHNICIEN AGRICOLE BELGE, DE RETOUR DU NICARAGUA



Majoritaires au sein de la population nicaraguayenne, les paysans ont largement contribué à la chute de Somoza et à la victoire des sandinistes en juillet 1979. Depuis lors, ils sont aussi à l'avant-poste dans les batailles économiques et militaires que livre aujourd'hui le Nicaragua : augmenter et diversifier la production, résister les armes à la main aux "contras" (contre-révolutionnaires, pour la plupart somozistes, et financés par la CIA). La réforme agraire et les nombreuses mesures économiques et sociales prises par le régime en faveur des paysans pauvres, des ouvriers agricoles et des travailleurs en général expliquent leur engagement aux côtés des sandinistes. Pierre Giet, qui a travaillé quatre mois au Nicaragua au sein d'une brigade de volontaires, nous parle — dans l'entretien accordé au journal de nos camarades belges *La Gauche*, no 15 du 10 août 1984 — de l'enthousiasme de ces paysans mais également des effets de l'agression des "contras".

La Gauche : Il n'était sans doute pas aisé de remettre sur pied une agriculture à ce point affaiblie (voir encart). Les sandinistes n'ont pas non plus réorganisé ce secteur sur le modèle d'avant 1979 et notamment au niveau de l'organisation de la production et des structures de propriété.

Pierre Giet : Oui, mises à part les petites et grandes propriétés privées, il existe maintenant trois nouveaux types de propriétés agricoles au Nicaragua. Il y a tout d'abord ce qu'on appelle les coopératives de crédit et de service (CCS) dans lesquelles se regroupent des paysans individuels pour bénéficier en commun de crédits avantageux et d'une assistance technique gratuite. Dans les coopératives agricoles de production (CAP), là, les paysans ont reçu la terre de l'Etat et ils reçoivent maintenant les machines, les engrais et les crédits. Et enfin, il y a les entreprises de réforme agraire (APP) où les paysans sont salariés, ce sont les fermes d'Etat.

* Toi, tu as plutôt travaillé dans des coopératives de production agricole ?

— Dans des coopératives de la région de Jalapa, au nord du Nicaragua, très près de la frontière avec le Honduras. Jalapa est une zone qui est l'objet d'un projet de développement global. Cela veut dire : augmenter la production en grains de base, développer les cultures d'exportation et introduire de nouvelles cultures. Notre travail consistait à travailler, au sein d'une coopérative CAP, dans des cultures déjà installées comme le café, les oranges, etc. Mais la majorité des brigadistes ont été très vite impliqués dans un tout nouveau projet : la culture des pommes de terre. Après quelques jours, le Ministère de l'Agriculture a demandé à ceux qui avaient une qualification de donner un coup de main pour travailler en topographie. Nous sommes trois à avoir fait cela, mais une partie du matériel de

topographie qui devait venir de Suisse n'arriva pas à cause du minage des ports par la CIA. Je suis alors reparti travailler dans une coopérative à Santa Cruz. C'est une coopérative de 140 personnes environ avec une majorité de femmes et d'enfants, les hommes étant mobilisés. C'est une coopérative intéressante car les familles qui sont là vivaient avant dans les montagnes et ont dû descendre à cause des agressions des somozistes. Ces paysans n'avaient pas l'habitude des grandes cultures ni du travail en commun. Cela a été tout un travail de conscientisation de la part du Front sandiniste de libération nationale (FSLN), notamment par le biais de l'alphabétisation. En plus, les paysans reçoivent des cours de technique en soirée et, avec l'aide d'un technicien du Ministère, ils ont commencé à maîtriser leur nouveau bœuf... Cela marchait fort bien, je trouve.

* Comment sont payés les paysans de la coopérative ?

— Ils ont un fixe par jour, dont le montant est décidé en commun. A cela s'ajoute une part des bénéfices des ventes lorsqu'il n'est pas réinvesti et une petite partie de la récolte. Ils avaient par exemple un sac de sorgho et des pommes de terre.

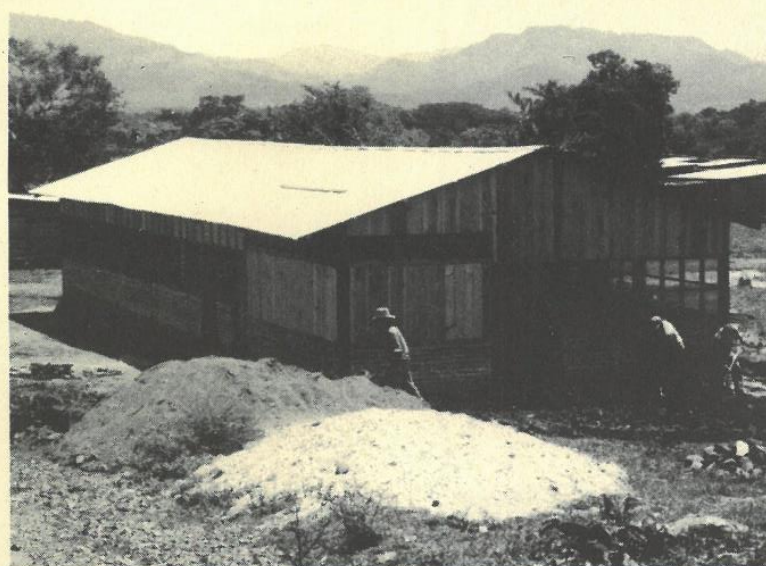
Mais il faut peut-être encore ajouter que les coopératives et les

On ne peut mesurer la portée du témoignage ci-contre que si l'on se rappelle l'héritage qu'ont dû assumer les sandinistes. Les pertes dues à la guerre de 1979 ont été estimées à 300 000 têtes de bétail et à 30 o/o, en moyenne, des principales récoltes. Les pertes pour l'agriculture ont été évaluées à 224 millions de francs suisses. Les inondations et la sécheresse de 1982 n'ont bien sûr rien arrangé et il faut ajouter à ces problèmes la dépendance économique du Nicaragua.

APP sont très minoritaires et que le gros des terres et de la production reste aux mains du privé (voir tableau) même si les terres des coopératives de production ont presque doublé de 1983 à 1984. Tant que le privé ne va pas à l'encontre de l'intérêt général et qu'il n'y a pas sabotage de la production, on le laisse tranquille.

* Quels sont aujourd'hui les grands problèmes de l'agriculture au Nicaragua mis à part ceux hérités de la période Somoza ou dus aux catastrophes naturelles ?

— Il y en a plusieurs : l'absence de devises qui empêche d'acheter une série de produits nécessaires pour l'agriculture. Les problèmes de planification, de coordination aussi. En ce qui concerne la pomme de terre par exemple, le Ministère de l'Agriculture pense qu'il serait bien de développer la culture de pommes de terre pour en importer moins. Les spécialistes pensent à tout sauf au transport... et des tonnes de patates pourrissent au soleil parce qu'il n'y a pas de ca-



Coopérative agricole d'autodéfense.

mions pour venir les chercher et qu'il n'y a pas non plus une infrastructure pour les stocker. Mais il faut dire aussi qu'à certains moments les camions ne venaient pas parce que la route était minée. Il y a aussi des problèmes comme la mauvaise qualité des semences qui ne permet pas d'atteindre les quotas fixés par le Ministère de la planification et de la programmation. Enfin, le terrible manque de bétail dont une grosse partie a été passée au Honduras en 1979.

	Répartition actuelle des terres agricoles			
	APP (Etat)	Grandes propriétés privées	Moyennes propriétés privées	Petites propriétés privées
Cultures d'exportation	24,0 o/o	37,3 o/o	21,7 o/o	17,0 o/o
Cultures pour le marché interne	15,7 o/o	14,7 o/o	8,1 o/o	61,5 o/o
Agro-industrie	18,0 o/o	63,9 o/o	5,7 o/o	2,4 o/o

* As-tu pu voir des effets concrets de l'agression des somozistes ?

— Quand j'étais là-bas, les "contras" ont attaqué la ville d'Ocotlán, pas très loin de Jalapa. J'y suis passé une semaine après l'attaque et là j'ai vraiment vu les destructions : les silos, la centrale électrique, les locaux de la radio... tout cela n'existait plus. Il y a aussi le problème de la mobilisation, il n'y avait presque plus d'hommes dans les coopératives où j'ai travaillé. Le blocus aussi. Dans la région de Jalapa, on ressentait très fort le manque de pièces de rechange qui n'arrivent pas à cause du minage des ports ou parce que les Etats-Unis

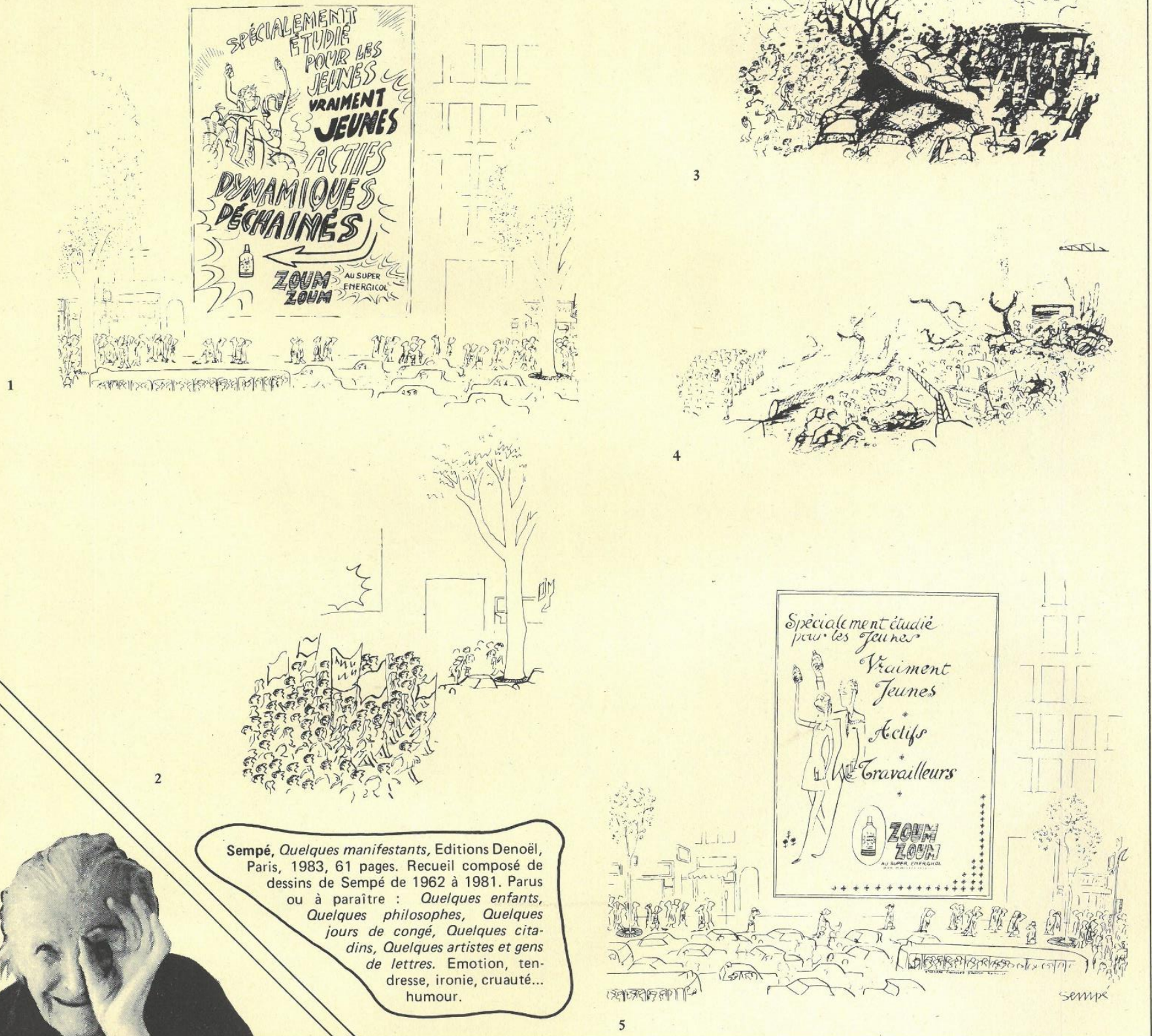
— Moi, j'ai vraiment senti que les paysans soutenaient à fond la révolution. La manière la plus claire dont cela s'exprime c'est de voir des personnes prendre les armes et assurer elles-mêmes la défense de leurs moyens de production, de leurs terres. Dans les coopératives, on se relayait pour monter la garde la nuit et le lendemain matin c'était le boulot ! Pourtant avant 1979, le FSLN n'était pas implanté dans la région de Jalapa. Après la chute de Somoza, les grands propriétaires qui possédaient les terres sont partis. C'étaient d'ailleurs des Cubains qui avaient fui la révolution à Cuba. Quand les sandinistes sont arrivés, les paysans ne savaient pas grand-chose du FSLN. Mais quand les sandinistes ont ouvert des centres de santé gratuits, lancé la campagne d'alphabétisation, organisé des cours de technique et d'économie, lorsqu'ils ont distribué les terres, fixé les prix au producteur, relancé la culture de céréales... eh bien les paysans ont trouvé que le FSLN n'était pas si mal que ça et qu'il pouvait être intéressant de travailler avec lui. En tout cas, dans la région de Jalapa, tous les paysans que j'ai rencontrés soutiennent aujourd'hui le FSLN. Ils sont d'ailleurs très fiers que Jalapa soit la zone du Nicaragua où le mouvement coopératif est le plus développé et ils disent avec une certaine fierté : "ici, c'est vraiment révolutionnaire !" Mais j'ai senti très fort la différence entre leur détermination et la position, par exemple, de pas mal de commerçants ou même des fonctionnaires. Eux, ils font leur boulot mais on ne sent pas cet enthousiasme, cette conscience de l'importance du travail à fournir qu'ont les paysans.

J'ai été étonné de voir que les paysans sentent très bien l'importance qu'ils ont dans l'économie du pays, dans le ravitaillement du front de guerre et dans la révolution en général.

On sent vraiment que la révolution nicaraguayenne est surtout une révolution de paysans, pour les paysans, par les paysans. Cela se sent très fort... et c'est aussi très enthousiasmant de vivre à leurs côtés !

★ ★ ★

Quelques manifestants



Sempé, *Quelques manifestants*, Editions Denoël, Paris, 1983, 61 pages. Recueil composé de dessins de Sempé de 1962 à 1981. Parus ou à paraître : *Quelques enfants*, *Quelques philosophes*, *Quelques jours de congé*, *Quelques citadins*, *Quelques artistes et gens de lettres*. Emotion, tendresse, ironie, cruauté... humour.

**ALLEZ-Y
VOIR
VOUS-
MÊMES !**

BIENNE

Palais des Congrès

me 12 sept., 20h30 : Amnesty International commence cet automne une campagne internationale contre la torture qui se déroulera jusqu'à fin 1985. A cette occasion, les groupes de Bienne organisent plusieurs manifestations dont un grand concert : Duo de pianos Martha Argerich - Brigitte Meyer, oeuvres de Mozart, Brahms, Rachmaninov et Ravel. Loc. : (032) 23 50 22. Fr. 25.-, 35.-, 45.-.

LAUSANNE et VAUD

Galerie Basta !, 4, Petit-Rocher (Chauderon) du ve 7 au di 30 sept. : Katz, ouverte lu de 12 à 18h30, ma à ve de 10 à 18h30, sa de 10 à 17h.

Casino de Montbenon, Salle des Fêtes je 13 sept., 20h : concert du groupe chilien Ortiga. Org. : Ed. Resurgence. Loc. : Librairie Basta.

Cinémathèque suisse, Casino de Montbenon en septembre : films avec Brigitte Bardot. Rens. : (021) 20 93 46.

Galerie du Casino

jusqu'au je 27 septembre : 8 et Galerie. Christine Brönimann, Paul Brunner, Irène Dacunha, Chris-

tine Mottet, Anne-Hélène Darbellay, Yves Zbinden, peintres; photographies, poèmes. du lu au ve de 14h30 à 20h30, sa 14 à 17h, di fermé. Entrée libre.

Cinéma d'Oron, ORON-la-Ville

ve 21, sa 22 sept., 20h30 : Hammett, de Wim Wenders (RFA/USA, 1983).

Le Cinématographe, Cinéma Rex. NYON

ma 18 sept., 20h30 : La femme tatouée, de Yoichi Takabayashi (Japon, 1982).

L'Echandole, Château d'YVERDON

je 13 sept., 20h30 : New Mahogany Blues Band. Fr. 12.-, ét., appr. : Fr. 8.-.

ve 14 sept., 21h : Riso Amaro, film de Giuseppe de Santis (Italie, 1949).

sa 15 sept., 17h30 : le Théâtre Dufuki présente Le Cycle de Cuchulainn, épopée celtique interprétée par des jeunes. Mise en scène Alin Curtet. Fr. 1.-.

Château Feuillet, BEX

ve 14 sept. : Jazz avec le BBFC, Bourquin, Bovard, Francioli, Clerc. Dans le cadre de Bex et Arts 1984.

GENÈVE

La Bâtie aux Bastions, Festival 84, suite et fin jusqu'au 16 septembre. Programme, renseignements, vente des billets à la permanence du festival

au Parc des Bastions. Par exemple à la Maison de quartier de la Jonction, me 12, je 13 sept., 21h : Sarcloret. sa 15, 21h : Dominique Scheder et Bruno Ruiz. Salle des fêtes de Thônex, me 12, je 13, ve 14, 20h30 : "Double and Paradise" par le Serapions Theater, de Vienne. Au Théâtre Saint-Gervais /MJC, ve 14, sa 15, di 16, 20h30 : Pierre Miserez dans "Trop tard !". Sud des Alpes, me 12, 21h : Musico Loco; je 13 : Bec (trio sax); ve 14, sa 15 : Big Band de l'AMR. La Traverse, du me 12 au sa 15, 20h30 : La prose du Transsibérien, de Blaise Cendrars, par Jacques Probst (comédien) et Patrick Mamie (musicien).

La Traverse, 52, rue de Berne

du lu 17 au sa 29 sept., 21h : Cabaret Chaud 7.

Granges de Malval, Dardagny

du je 13 au sa 15 sept. : Trio Mosalini-Beytelmann-Caratini (tango). je 20, ve 21, sa 22 : Bolivia Manta (musiques des Andes), Sacy Perere (Brésil), Toto la Monposina (côte caraïbe colombienne).

Et sur vos écrans : Under fire, de Roger Spottiswoode (USA, 1984, des journalistes au Nicaragua). Et bientôt Metropolis, de Fritz Lang, revu et corrigé et Paris, Texas, de Wim Wenders.

K. Nelloni

l'événement

En marge de la Conférence de Mexico :

LES MÉTROPOLES DE LA FAIM

Il y a quelques semaines se tenait à Mexico, sous les auspices de l'ONU, la Deuxième Conférence mondiale sur la population. Dix ans auparavant, la Conférence de Bucarest avait élaboré une doctrine de compromis en matière de politique démographique mondiale. Celle-ci tenait en deux formules : freiner l'essor de la population et favoriser le développement économique. Mexico reste dans le cadre de ces principes généraux, qui, on s'en doute bien, n'ont guère d'incidence concrète.

Ci-dessous, nous examinerons l'un des principaux problèmes démographiques actuels : la croissance explosive des villes du tiers monde. Question aux implications dramatiques, à laquelle la Conférence de Mexico n'a pas fourni le début d'une réponse...

Quelques chiffres

En 1950, deux habitants de la planète sur trois vivaient dans le tiers monde. Ce rapport est actuellement de trois sur quatre. Il sera de quatre sur cinq en l'an 2000. Or, un tiers de la population du monde sous-développé habite aujourd'hui en ville, essentiellement dans d'énormes métropoles. C'est donc un formidable univers de bidonvilles qui est actuellement en gestation avec déjà probablement 300 à 400 millions d'habitants (près de la moitié de la population urbaine du tiers monde). La grande ville, symbole de la révolution industrielle triomphante, est donc en passe de devenir le témoin d'une misère sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

En 1984, la population du tiers monde atteint probablement 3,4 milliards d'habitants, dont près d'un milliard vivent en ville. L'explosion urbaine du tiers monde, c'est une multiplication par quatre de la population des villes depuis la Seconde Guerre mondiale, un

taux de croissance au moins deux fois supérieur à celui de la période d'expansion la plus rapide — 1860-1900 — dans les pays industrialisés. En l'an 2000, selon les projections de l'ONU, Mexico serait la plus grande ville du monde avec 32 millions d'habitants, devant Sao Paulo (26 millions), Calcutta (20 millions), Seoul, Bombay et Rio (19 millions) ! Le tiers monde sans la Chine compterait alors 17 agglomérations de plus de 10 millions d'habitants, contre seulement 6 dans les pays développés.

Une comparaison simple permet de saisir le caractère "monstrueux" de cet essor urbain : avec le même pourcentage d'emplois industriels (soit environ 13 o/o), les pays aujourd'hui développés n'avaient que 10 à 15 o/o de leur population dans les villes.

Les causes de l'expansion urbaine du tiers monde

Les villes du tiers monde doivent leur formidable croissance d'après-guerre (pour moitié envi-

ron) à l'exode rural. Raison de cela : des revenus agricoles qui se réduisent de plus en plus à des portions de famine. La structure sociale fortement inégalitaire de la campagne s'accompagne en effet d'une baisse de la productivité agricole (depuis 1910-1920).

Comment la campagne peut-elle, dans ces conditions, nourrir une population urbaine en progression constante ? La réponse réside en partie dans les statistiques du commerce extérieur du tiers monde : pour 1978-1982, les pays sous-développés sont importateurs nets de 60 millions de tonnes de céréales par an, soit l'équivalent de la nourriture de base de la moitié de leur population urbaine.

L'explosion urbaine tend donc à accentuer la dépendance du tiers monde à l'égard des puissances impérialistes. A tel point qu'actuellement, la reconversion de toute l'agriculture d'exportation du tiers monde à des fins de production vivrière — compte tenu de la faible productivité — ne permettrait de combler que la moitié de son déficit céréalier. C'est pourquoi aussi, les politiques d'austérité budgétaire dictées par le Fonds Monétaire International (FMI) — avec la complicité de la Suisse — touchent si directement la ration alimentaire des habitants du tiers monde.

Une seule solution : la révolution sociale

L'explosion urbaine du tiers monde, ce sont aussi les 350 millions d'habitants des bidonvilles. Des "experts" impérialistes en découvrent aujourd'hui les aspects "positifs", en particulier au niveau de la "qualité des rapports sociaux". Ils parlent sans rire des "slums de l'espoir". Plus cyniques, d'autres espèrent trouver dans cette dégradation des conditions de vie des masses urbaines, une solution "naturelle", par le biais de la surmortalité, à cette explosion démographique incontrôlable. Ceci rappelle d'ailleurs les projets de certains responsables américains, après la guerre, qui envisageaient de couper toute aide médicale aux pays qui ne se soumettraient pas aux politiques antinatalistes préconisées par eux.

Il y a une réponse socialiste radicalement opposée à ces perspectives barbares. Elle combine

une réforme agraire radicale (qui doit permettre d'améliorer la productivité) avec une réforme urbaine (construction de logements salubres, d'écoles, d'hôpitaux, installation de l'eau courante et de

l'électricité, etc.) contrôlée par les masses. A terme, c'est aussi la seule issue pour qu'une grande partie de l'humanité échappe à un véritable holocauste par la faim.

J. Borgeaud



Slums de Sao Paulo.



Enfants sous-alimentés du Bangla Desh.

L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DU MONDE : QUELQUES POINTS DE REPÈRE

Les projections de l'ONU établies en 1963 envisageaient une population mondiale de 4,75 milliards pour 1985. Nous atteindrons probablement 4,83 milliards l'an prochain. Il n'y a donc pas eu exagération de l'explosion démographique de la fin de ce siècle comme certains le prétendent aujourd'hui. On articule actuellement le chiffre de 6,13 milliards pour l'an 2000.

Depuis peu, on assiste clairement à une lente décélération de la croissance démographique du tiers monde (2 o/o par an pour les années quatre-vingts, contre 2,4 o/o dans les années soixante). Ce phénomène est lié à une baisse de la fécondité. Seuls l'Afrique et le monde arabe semblent encore échapper à ce retournement de tendance. Sur la base de cette modification de l'évolution de la population mondiale, la plupart des experts pronostiquent aujourd'hui une stabilisation future de la population mondiale autour de 10-11 milliards d'habitants dans le courant du XXI^e siècle.

La Chine devrait atteindre le sommet de sa population en 2025, soit 1,4 milliard d'habitants. Ceci bien sûr dans l'hypothèse d'une poursuite de sa politique antinataliste radicale. Dans ce cas, elle serait vraisemblablement rattrapée par l'Inde avant que celle-ci ne connaisse à son tour une stabilisation de sa population. L'Amérique latine atteindrait 865 millions d'habitants en 2025. Mais c'est certainement l'Afrique qui connaîtra la croissance la plus spectaculaire, dépassant la Chine au début du siècle prochain et se stabilisant aux environs de 2,6 milliards d'habitants vers la fin du XXI^e siècle.



Une maternité aux Philippines.